

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2535 - MARDI 16 FÉVRIER 2016

Infrastructures sanitaires

L'hôpital d'instruction des armées en construction

Le président Denis Sassou N'Guesso a lancé officiellement, hier à Brazzaville, les travaux de l'Hôpital d'instruction des armées. Il est annoncé comme un établissement moderne qui supplantera, au terme des 48 mois de travaux, l'Hôpital central des armées vieux de 74 ans.

Sur un terrain de 12 hectares, situé près du Camp 15 août, seront notamment érigés cinq bâtiments qui abriteront les différents services de cet établissement multidisciplinaire. Il aura une capacité de 443 lits dont 334 serviront à l'hébergement.

Le coût prévisionnel des travaux indiqué par le ministre en charge des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, est de plus de 167 milliards FCFA.

Page 6



Le chef de l'État posant la première pierre, le 15 février

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Claudine Munari se déclare candidate

La présidente du Mouvement pour l'unité, le salut et le travail (Must), Claudine Munari, a annoncé officiellement, le 14 février à Brazzaville, sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

Deuxième femme à se prononcer pour cette course à la magistrature suprême, après Gilda Rosemonde Motsara Gambou, Claudine Munari est proche de la coalition des partis d'opposition IDC-Frocad. Elle porte à une douzaine le nombre de candidats annoncés au scrutin du 20 mars prochain.

L'ancienne ministre du Commerce justifie son engagement par le « souci de vouloir gérer autrement les affaires publiques ».

Page 2



EAU POTABLE

Quarante mille nouveaux branchements envisagés à Brazzaville

L'Agence française de développement a accordé un financement de 46 milliards FCFA au Congo, afin de permettre à la Société nationale de distribution d'eau d'étendre son réseau aux quartiers périphériques de la capitale et de renouveler des installations sur le réseau vétuste. Page 4

ASSISTANCE MÉDICALE

Le programme de santé communautaire s'installe dans la Cuvette-Ouest

Page 6

Lokua Kanza émerveillé par la Galerie du Bassin du Congo

Page 9

OPPOSITION CONGOLAISE

IDC-Frocad revient sur son chapelet de revendications

Au cours d'un point de presse organisé hier à Brazzaville, la coordination IDC-Frocad est revenue sur ses différentes préoccupations formulées en vue de garantir, selon elle, une élection présidentielle libre, transparente, juste et équitable.

La plateforme de l'opposition appelle à l'ouverture « urgente » d'une négociation « sans malice et sans passion entre les acteurs politiques » pour améliorer l'organisation de la prochaine présidentielle.

Page 3

EDITORIAL

Réalisme

Page 2

ÉDITORIAL

Réalisme

Il est évident que ce qui suit ne plaira pas aux diplomates occidentaux qui lisent ce quotidien ici dans sa forme imprimée ou ailleurs dans sa forme électronique mais, une fois encore, mieux vaut regarder la vérité en face que de détourner les yeux afin de ne pas la voir.

« Ce qui suit » tient en deux phrases qui se complètent : (1) dans la « guerre froide » qui oppose désormais Russes et Américains au Levant ce sont assurément les premiers qui ont raison puisque leur objectif premier vise à consolider le pouvoir à Damas en éradiquant les Islamistes, qu'ils soient radicaux ou non, avant de songer à doter le pays d'institutions démocratiques ; (2) étant donné que c'est en abattant Saddam Hussein en Irak puis Mouhamar Kadhafi en Libye que les Français, les Américains et dans une moindre mesure les Anglais ont provoqué le séisme contre lequel le monde entier lutte aujourd'hui, ce serait commettre une nouvelle et terrible erreur que de tenter par tous les moyens d'écarter Bachar al Assad alors que la guerre bat son plein en Syrie.

Cette double vérité n'a visiblement pas encore été enregistrée à la Maison Blanche, au Palais de l'Élysée, au 10 Downing Street, mais elle est assimilée depuis longtemps par les nations du tiers-monde, regroupées aujourd'hui dans le groupe des pays dits « émergents », qui ne comprennent pas pourquoi les grandes puissances occidentales se fourvoient à nouveau dans une impasse qui risque de coûter cher, très cher, à la planète tout entière. Alors que le territoire libyen devient au fil des jours le lieu géométrique de tous les trafics, de toutes les violences, de tous les extrémismes, courir le risque de faire de la Syrie une Libye bis relève, aux yeux de la plupart des gouvernants, d'une nouvelle erreur d'analyse stratégique qu'il faudra payer demain au prix fort.

Ce dont on peut être certain, aujourd'hui c'est que dans la partie de bras de fer qui se développe au Levant entre les grandes puissances, les tenants d'une démocratie dite « apaisée » n'ont pas plus de chances de réussir dans leur entreprise que ceux qui, hier, à l'instar du « philosophe » en chemise blanche Bernard-Henry Levy – alias BHL –, prétendaient que la disparition du « Guide libyen » ramènerait la paix sur la rive sud de la Méditerranée. Combien de mois et de morts faudra-t-il encore avant que les Occidentaux le comprennent ?

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Claudine Munari se déclare candidate

La présidente du Mouvement pour l'unité, le salut et le travail (Must), Claudine Munari a annoncé officiellement le 14 février à Brazzaville, sa candidature pour l'élection présidentielle du 20 mars, en présence de la coordination nationale de l'opposition réunie au sein de l'Idc-Frocad.

La présidente du Must justifie sa candidature par le souci de vouloir gérer autrement les affaires publiques. « Présidente de la République, je veillerai à créer un environnement favorable à la prise de risque, un environnement qui valorise l'entrepreneuriat et qui récompense le mérite et l'effort. Présidente de la République, je proposerai un plan de croissance des dépenses de l'éducation pour atteindre au moins les 10% du PIB sur dix. J'assume ce choix, parce que je suis intimement persuadé que l'investissement dans l'éducation est une épargne », a-t-elle déclaré.

En outre, Claudine Munari a indiqué qu'elle ne veut pas seulement être présidente de la République, mais elle veut agir comme présidente de la République. « Vouloir être pré-

sidente, c'est pour soi-même. C'est presque une vanité. Vouloir agir comme présidente de la République, c'est faire le don de soi aux autres. C'est ce que je préfère. Ce que je veux par-dessus tout, c'est être la mère de la nation. La mère de la nation, c'est celle qui ne se limite pas à écouter, c'est celle qui entend. La mère de la nation, c'est celle qui rassure tout le monde, c'est celle qui unit. La mère de la nation, c'est celle qui refuse de sacrifier l'avenir au présent, elle prépare l'avenir. Elle travaille pour le bonheur de la nation », a-t-elle indiqué.

La présidente du Must a mis à profit cette occasion pour expliquer au public la stratégie mise en place par l'opposition en présentant les candidatures multiples au scrutin du 20

mars. « Le choix opéré a consisté à retenir une multitude de candidatures. Ce choix a été décliné comme la faculté donnée à chacun des grands leaders de contrer l'usurpation des voix du peuple partout où nous sommes les plus forts. Je dois vous avouer que l'idée ne manque pas de charme. Mais pour être efficace, elle a besoin d'être appropriée par nos concitoyens. Nous devons l'expliquer sans relâche », a-t-elle renchéri, avant d'ajouter que l'autre volet de cette stratégie, sans lequel elle serait vouée à l'échec, consiste à maintenir et à afficher l'unité de l'opposition, puis à faire savoir au peuple que nous serons tous rassemblés derrière la meilleure où le meilleur d'entre nous.

Claudine Munari a annoncé la signature, dans les tout prochains jours, par tous les candidats de son obédience politique de la « Charte de l'opposition pour la victoire à l'élection présidentielle du 20 mars ».

Roger Ngombé

Uphrème Dave Mafoula se porte candidat

Candidat du Mouvement des jeunes pour le changement (MJC), Uphrem Dave Mafoula envisage, après son élection, mettre en œuvre une politique de diversification de l'économie.

Uphrem Dave Mafoula a annoncé sa candidature, le 15 février à Brazzaville, devant la presse nationale. Par cet acte de candidature, il entend combattre la philosophie de la politique traditionnelle et redresser l'économie congolaise au travers de son projet de société « Pour un Congo uni et prospère ».

« Le chantier du développement de notre pays est immense. Notre pays a, par un don divin, ce qu'il lui faut pour relever le défi, si par votre suffrage, vous décidez de lui doter d'un guide pétri d'amour de la patrie. Je veux par cette candidature renverser les préjugés devenus une seconde nature des Congolais. Ce pays est un et indivisible », a déclaré le nouveau candidat à la présidentielle du 20 mars prochain.

Sa candidature a été motivée par un certain nombre de dysfonctionnements constatés au niveau national. Il s'agit entre autres, des problèmes

de mortalité maternelle galopante, de malnutrition en milieux ruraux, de l'emploi et de la vulnérabilité des personnes âgées dépourvues de ressources. « Nous sommes le Congo... Ensemble tournons la page », pouvait-on lire sur une affiche.

Ainsi, Uphrem Dave Mafoula place son combat sous le signe du développement économique. Economiste de formation, cet acteur politique affirme que pour amorcer le chemin de l'émergence et afin de relever le défi de l'héritage du sous-développement, le Congo doit impérativement conjuguer la politique de développement des infrastructures de base avec l'augmentation de sa part du marché mondial des produits manufacturés. Il a également souligné la nécessité de combattre la pauvreté industrielle par la création d'un cadre attractif et propice à l'investissement. « Le Congo a des potentiels nécessaires pour créer

de la richesse ainsi que les conditions de son indépendance économique au lieu de se polariser sur l'économie de rente. Cette indépendance passera par le développement des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'eau, de l'électricité, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et par la diversification du secteur pétrolier », a-t-il poursuivi.

Cependant, il a déploré la gestion clanique de la chose publique avant de s'engager à redorer le blason de l'unité nationale. Pour lui, l'adversité en politique réside dans les principes de gouvernance. « La démocratie a pour corollaire la tolérance et l'amour de la patrie. Nul ne peut prétendre aimer son pays et envisager de le mettre à feu et à sang pour la sauvegarde de ses intérêts personnels. Combien de nos chers compatriotes doivent payer de leur vie pour que la classe politique s'assagisse ? », s'est-il interrogé avant de prêcher le patriotisme.

Josiane Mambou Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gyspie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

L'opposition dénonce les conditions d'organisation du scrutin

La coordination des plateformes Frocad-IDC a mis en doute le 15 février les conditions d'organisation de l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Au cours d'une conférence de presse animée à Brazzaville, le président de la coordination de ces deux plateformes Charles Zacharie Bowao a dit dans son mot liminaire que « tout porte donc à croire que les conditions d'organisation d'une élection présidentielle exemplaire ne sont pas réunies à dessein », avant d'ajouter : « On peut s'interroger si le gouvernement n'est pas en

train de créer les conditions d'un mécontentement généralisé ». Au cours de cette rencontre avec les chevaliers de la plume et du micro, les différents intervenants sont revenus sur les revendications qu'ils ont formulées à l'endroit du gouvernement, relatives à la maîtrise de la gouvernance électorale et du climat général dans le pays. L'opposition a dit n'avoir obtenu aucune satisfaction

sur ces revendications, en dépit de quelques avancées. « Nous n'avons pas pu obtenir du président de la République, une seconde lecture du projet de loi électorale modifiée et complétée pour que soient pris en compte nos propositions pertinentes. La loi électorale promulguée ne consacre ni l'indépendance véritable de la CNEI, ni la représentation paritaire entre l'opposition

républicaine et la mouvance présidentielle. C'est le gouvernement qui a la maîtrise du processus électoral et la CNEI n'est qu'un organe d'accompagnement », a renchéri Charles Zacharie Bowao.

« Nous n'avons jusque-là pas débattu du fichier électoral avec le gouvernement. Celui-ci n'a fait l'objet d'aucun audit sérieux depuis les conclusions de Dolisie. Nous n'avons pas non plus obtenu de réponse claire au problème des institutions constitutionnelles directe-

ment impliquées dans l'organisation du scrutin présidentiel à venir du fait que toutes agissent dans l'illégalité », a-t-il signifié.

Selon ces deux plateformes, le Congo traverse une période critique d'où l'urgence de négocier sans malice et sans passion un compromis entre les acteurs politiques en présence, pour le sortir de la « nébuleuse constitutionnelle ». Il s'agit pour l'opposition de ramener le pays dans un Etat de droit.

Jean Jacques Koumba

Denis Sassou N'Guesso le candidat « Des amis de Rick Bokilo »

Les jeunes de Poto-Poto, réunis sous le label « Les amis de Rick Bokilo » ne sont pas restés en marge à la réalité politique du moment où nombre d'associations et d'acteurs politiques appellent le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à faire acte de candidature.

Le 13 février en fin d'après-midi, l'association dénommée « Les amis de Rick Bokilo » ont donné leur position : « L'élection présidentielle du 20 mars prochain va déterminer notre futur. Nous devons nous mobiliser, nous organiser pour la victoire de notre candidat Denis Sassou N'Guesso », a déclaré Rick Bokilo s'adressant aux membres de l'association qui porte son nom.

Par ailleurs, il a rappelé que tout doit se faire dans l'ordre et sans violence ni acte de



Rick Bokilo au centre appelant à la candidature de Denis Sassou N'Guesso crédit photo Adiac

vandalisme. Les jeunes de cette association, selon Rick Bokilo, se sont fait enregistrer sur les listes électorales dont le processus a pris fin hier. Ils attendent que leur candidat se prononce. Après quoi, « Les amis de Rick Bokilo » battront campagne pour Denis Sassou N'Guesso partout

où besoin sera dans le but de conquérir les indécis. Ils ont finalement pris l'engagement de se rendre dans les bureaux de vote, le 20 mars pour exprimer leurs suffrages en faveur du président de la République sortant, au cas où il se portait candidat.

Rominique Nerplat Makaya

Prince Merveilleux Nsana appelle à un scrutin apaisé

Le président de la Convention républicaine pour le renouveau (Correno), Prince Merveilleux Nsana a interpellé les dirigeants des partis politiques impliqués à l'élection présidentielle à faire preuve de responsabilité et d'œuvrer pour l'intérêt général, afin que le scrutin se déroule dans un climat de paix.

« Que celui qui gagne, gagne avec la nation tout entière en prenant en compte aussi les perdants. Car, c'est avec eux qu'il faut construire le pays. Que les perdants sachent également qu'une défaite n'est pas la fin du monde, mais une opportunité de s'améliorer pour mieux faire aux prochaines échéances », a dit Prince Merveilleux Nsana au cours d'un déjeuner de presse tenu à Brazzaville le 11 février.

« Il nous faut d'ores et déjà combattre le démon de la haine, de la division, car il est temps que nous œuvrions tous pour une bonne organisation de notre



Prince Merveilleux Nsana s'exprimant devant la presse

pays, condition sine qua non du succès », a-t-il ajouté. Pour Prince Merveilleux Nsana, la plupart de nos échecs résultent du manque d'organisation efficace. « On ne peut pas dire que nous manquons de projets politiques d'une qualité remarquable. Car presque partout, il est clairement défini que le but de l'Etat est d'œuvrer pour le

bonheur, la liberté et la prospérité de tous les citoyens sans exclusive », a-t-il renchéri.

Parlant de la nouvelle Constitution, notamment sur la mise en place de certaines institutions à l'instar du Conseil consultatif de la Jeunesse auquel la Correno attache du prix, ce dernier a signifié : « Nous demandons aux dirigeants élus, que le principe de parité soit pris en compte dans la composition de cette institution avec naturellement la présence des membres de la majorité, de l'opposition, du centre et de la société civile ».

Le président de la Correno a enfin exhorté la jeunesse congolaise à faire montre de responsabilité, de s'abstenir des actes de violences et de vandalisme. « Quelle que soit la situation, privilégions le dialogue. Il est temps que la jeunesse prenne conscience de son avenir en bannissant les actes inciviques, en renonçant à la manipulation », a-t-il conclu.

J.J.K.

La plateforme « Sauvons le Congo » invite Jean Martin Mbemba à faire acte de candidature

Dans une déclaration rendue publique le 11 février, à Brazzaville, la plateforme « Sauvons le Congo » a invité le président de la Commission nationale des droits de l'Homme, Jean Martin Mbemba à faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars.

Les responsables de cette plateforme justifient leur choix par le fait que l'ancien ministre de la Justice et actuel président de la Commission nationale des droits humains présente, selon eux, beaucoup d'atouts qui le prédisposent à la bonne gestion de la chose publique.

« Sauvons le Congo entend porter à la connaissance de ses composantes, au peuple congolais et à la communauté internationale qu'elle acte pour un candidat dont la carrure et l'expérience sont incontestables. C'est un Congolais qui, toute sa vie, a œuvré pour le triomphe des valeurs démocratiques et patriotiques et bien que, du fait des incompatibilités de sa fonction actuelle avec la vie politique qu'il ne soit pas membre de notre plateforme », a précisé la déclaration.

Qui est Jean Martin Mbemba ?

Il est parmi les combattants infatigables de la démocratie au Congo. Jean Martin Mbemba a commencé à mener ce combat depuis qu'il était étudiant en France. Il a milité dans la Fédération des étudiants



Le présidium des travaux

noirs en France et dans l'Association des étudiants congolais, dont il avait été président, à une époque de la vie de ce mouvement associatif.

En 1972, lors de la première Conférence nationale tenue dans les locaux de la mairie du troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto, il s'était distingué dans la délégation des étudiants congolais de France par son éloquence et ses critiques acerbes du pouvoir d'alors. Rentré au pays en 1975, il s'inscrit au barreau de Brazzaville après avoir exercé à celui de Paris.

Il n'a pas tardé d'organiser d'anciens compagnons étudiants, des ouvriers et des paysans dans une formation politique ayant pour objectif l'instauration d'une démocratie multipartite au Congo. Ces efforts vont se conjuguer avec ceux d'autres leaders de formations politiques nées pratiquement dans la clandestinité, en particulier le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI de Bernard Kolelas).

En octobre 1990, l'Union pour le progrès, le nouveau parti auquel appartient Jean Martin Mbemba est l'un de ceux qui constituent le noyau dur de la lutte pour une Conférence nationale souveraine. Lors de la première transition congolaise, l'ancien ministre de la Justice a supervisé les travaux de l'élaboration de la Constitution du 15 mars 1992. Il a été coresponsable de l'organisation des élections post Conférence nationale.

Roger Ngombé

EAU POTABLE

Environ 40 000 nouveaux branchements attendus à Brazzaville

Le projet d'extension des réseaux, de réalisations de nouveaux branchements et de renouvellement des anciens, dans les quartiers périphériques de Brazzaville sera financé par l'Agence française de développement (AFD) pour un montant de 46 milliards FCFA.

Prévu pour une durée de 2 ans, ce projet a été présenté le 12 février par le directeur du développement de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Jean Hubert Hallouin, au cours d'une rencontre entre le directeur général, Louis Patrice Ngagnon, et les représentants des arrondissements concernés. En effet, ce projet dont le lancement est conditionné par la signature d'une convention de financement entre l'AFD et le gouvernement congolais avant la ratification par le Parlement, comprend deux volets, à savoir l'extension des réseaux et la réalisation de nouveaux branchements dans les quartiers périphériques, et le renouvellement de réseaux et de branchements vétustes dans quatre zones de la ville.

S'agissant de l'extension, il est prévu 680 km de réseau; 40 000 branchements; six stations de pompage. Y sont concernés :

Bilolo ; Makabandilou, Itatolo, Soprogi, Massengo-Domaine, Massengo 3 poteaux, Ngamakosso, Kombo, Matari, Sadelmi, Ngampoko, Mayanga, Sangolo Mbemba Landou.

Quant au renouvellement, il s'agit de 200 km de réseau ; 20 000 branchements dans certaines zones des quartiers Kinsoundi, Moukondo, Ounezé, Diata, Masina, Makazou. Selon le directeur général de la SNDE, ce projet est une initiative des cadres de cette entreprise de service public avec l'appui des experts de la société Veolia, dans le cadre du contrat service qui lie les deux parties.

« Devant la pénibilité, la difficulté de desserte en eau de la ville de Brazzaville, singulièrement dans les zones dites périphériques, appréciant le fait, nous produisons suffisamment d'eau, il fallait donc regarder dégrossir le deuxième niveau qui est celui de la distribution », a expliqué Louis Patrice Ngagnon.

« Devant la pénibilité, la difficulté de desserte en eau de la ville de Brazzaville, singulièrement dans les zones dites périphériques, appréciant le fait, nous produisons suffisamment d'eau, il fallait donc regarder dégrossir le deuxième niveau qui est celui de la distribution »

Parfait Wilfried Douniama

ASSURANCES

Le traitement des sinistres parmi les challenges du nouveau directeur général

Nommé lors du dernier conseil des ministres, le nouveau directeur général des Assurances et réassurances du Congo (ARC), Parfait Chrysostome Makita, a pris officiellement ses fonctions, le 11 février à Brazzaville. Au nombre des dossiers qui l'attendent, on retient le traitement et le paiement des sinistres.

La passation de consignes entre Wilfrid Ossié, directeur général de l'ARC sortant et Parfait Chrysostome Makita, le DG entrant, a été supervisée par le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Raymond Dirat. Dans son mot de circonstance, Parfait Chrysostome Makita, cadre maison, s'est dit bien conscient des défis qu'il devra relever à moyen et long terme, en vue de redonner à cette société paraétatique, un nouveau souffle de vie. Au nombre des dossiers qu'il doit traiter figure en priorité le traitement des différents sinistres que le Congo a vécus ces dernières années.

Hormis ce dossier préoccupant, le DG de l'ARC doit aussi apporter des solutions idoines à plusieurs autres pro-



Le nouveau directeur de l'ARC (photo adiac)

blèmes, en vue de permettre à cette structure de redorer son image d'entant. « Dans le rapport de passation de service que nous venons de signer, nous devons apporter des solutions à plusieurs problèmes, dont la situation du personnel de l'ARC ; le traitement des sinistres ; la finalisation des travaux de reconstruction de l'agence de l'ARC de Bacongo ainsi que la vente de l'immeuble de l'ARC de Pointe-Noire », précise le nouveau DG de l'ARC. Cette vision des choses du nouveau DG est fortement soutenue par le directeur du cabi-

net du ministre des Finances. « Le nombre de sinistres non payés est énorme, il faut les payer, de telle sorte que les Assurances et réassurances du Congo gagnent en crédibilité. Une fois que cette crédibilité est gagnée, le reste viendra tout seul et l'épargne servira au développement du Congo », affirme pour sa part, Raymond Dirat.

Rappelons que le nouveau directeur de l'ARC a été directeur commercial, durant les cinq ans que son prédécesseur, Wilfrid Ossié, était à la tête de cette structure.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUES

L'art dans sa Généralité
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso immeuble les manguiers (Mpoila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

DANIEL MIKIA- DEBA

« La création de l'ACPCE apportera des bénéfices pour les usagers en matière de gain de temps, d'énergie et d'argent »

Le conseil des ministres lors de sa réunion du 28 janvier dernier, avait adopté le projet de loi portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Agence congolaise pour la création des entreprises (ACPCE), en remplacement de l'actuel Centre de formalité administrative des entreprises (CFE).

Dans une interview accordée aux *Dépêches de Brazzaville*, le chef du CFE, Daniel Mikia-Deba explique les raisons de cette mutation, avant de souligner les avantages qu'offrira la nouvelle structure.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Qu'est-ce qui a motivé la mutation du CFE en ACPCE ?

Daniel Mikia-Deba (D.M.D) : la feuille de route pour l'amélioration du climat des affaires a retenu parmi les mesures essentielles, la promotion de l'entreprenariat dont l'une

des composantes est constituée par la facilitation et la simplification de formalités de création, de développement et de pérennisation des entreprises, notamment à travers la mise en place d'un guichet unique.

L.D.B : le CFE présentait-il des insuffisances ?

D.M.D : oui. Actuellement le CFE présente quelques insuffisances à savoir l'inadéquation des moyens financiers et des ressources humaines qualifiées au niveau des antennes, l'absence d'informatisation et de réseautage de toutes les

antennes avec les administrations partenaires, l'insuffisance de locaux appropriés à son fonctionnement. En dehors de Brazzaville et Pointe-Noire, les autres antennes sont logées dans des locaux exigus qui ne peuvent contenir l'ensemble des partenaires du guichet unique.

L.D.B : En dehors de l'avant-projet de loi adopté en Conseil des ministres, existe-t-il déjà d'autres textes réglementaires créant la nouvelle structure ?

D.M.D : L'Agence sera créée par une loi conformément aux dispositions constitutionnelles. Nous disposons déjà d'un projet de décret qui portera sur les statuts de l'ACPCE, lequel sera sou-

mis en son temps et selon les procédures en vigueur à l'examen du Conseil des ministres.

L.D.B : La nouvelle agence héritera-t-elle du passif et de l'actif de l'ancienne structure ?

CFE : L'ACPCE sera créée sur les cendres de l'actuel CFE. Outre le matériel, le personnel sera reversé dans la nouvelle agence en tenant compte des profils, aptitudes et expériences des uns et des autres. Au plan financier, les comptes bancaires du CFE seront renouvelés pour le compte de la nouvelle agence, dans le strict respect des dispositions en vigueur.

L.D.B : Quelles sont les innovations qu'apportera la nouvelle agence ?

D.M.D : Il faut mentionner que la nouvelle agence apportera les bénéfices en matière de gain de temps, d'énergie et d'argent aux usagers. Ses attributions, son organisation et son fonctionnement ont été pensés et seront mis en œuvre pour améliorer les performances et la qualité des services aux usagers. L'objectif visé étant de réduire le délai de création d'une entreprise à moins de 48 heures. Cette structure va contribuer à rehausser la qualité du système statistique et donc mieux renseigner les décideurs et les investisseurs sur les créneaux porteurs. Bref, le passage du CFE à l'ACPCE est un progrès vers la modernité.

Propos recueillis par Lopelle Mboussa Gassia

INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES

Plus d'1 milliard 500 mille FCFA de budget en 2016

Ce budget a été adopté récemment, à l'occasion d'une réunion de comité de direction. Cette enveloppe qui s'élève à la somme de 1,520 milliard FCFA permettra à l'INS de relever un certain nombre de défis, en vue d'être plus performant et compétitif, à l'image d'autres instituts statistiques africains.

Au cours de cette réunion essentiellement budgétaire, les membres du comité de direction ont voté à l'unanimité, le budget exercice 2016, avec lequel plusieurs activités seront réalisées. Par la même occasion, le comité de direction a aussi adopté le rapport d'activités 2015 ainsi que le programme d'activités 2016. Ledit programme d'activités 2016 s'articule autour de deux axes principaux. Il s'agit notamment de la promotion de l'outil statistique ; le renforcement des capacités techniques et opérationnelles, aussi bien au niveau matériel qu'organisationnel et des ressources humaines.

« Au cours de cette session, nous avons examiné et adop-



Les membres du comité de direction de l'INS lors des travaux (photo adiac)

té le programme d'activités 2016, qui s'articule autour des réformes institutionnelles nécessaires au bon fonction-

nement du système statistique national », a souligné le président du comité de direction de l'INS, Bindounga, qui a su-

pervisé les travaux.

Le comité de direction a aussi saisi cette occasion pour réfléchir à l'avenir de l'INS, de ma-

ment économique du Congo. En perspective, le comité de direction a étudié la possibilité de nouer un partenariat entre le CASP et l'Université Marien-Ngouabi, afin d'ouvrir un troisième cycle en statistique et de former les ingénieurs statisticiens sur place.

Le comité de direction a aussi examiné et adopté les documents de travail de l'INS. Rappelons-le, l'INS travaille en collaboration avec le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PS-TAT). Ce projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale vise à renforcer les capacités statistiques au Congo et à produire et diffuser, en temps réel, les données fiables, mais encore à promouvoir la demande d'informations statistiques sur la République du Congo.

Firmin Oyé



Des formations pour boostez votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45|06 859 76 20- Email : inscription@iprc-training.org|iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Analyse stratégique et financière des projets	05 jours	15-19 février
Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels	04 jours	15-18 février
Piloter efficacement la logistique par les tableaux de bord	03 jours	15-17 février
La pratique de la gestion de stocks et des approvisionnements	04 jours	15-18 février
Le coaching efficace des commerciaux	03 jours	15-17 février
Maîtriser le nouveau code des marchés publics du Congo-Brazzaville	05 jours	15-19 février
Comment élaborer les tableaux de bord de gestion sociale ?	02 jours	15-16 février

INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Un hôpital d'instruction des armées sortira de terre dans 4 ans à Brazzaville

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé le 15 février à la pose de la première pierre des travaux de l'hôpital d'instruction des armées qui coûtera plus de 167 milliards FCFA à l'Etat congolais. L'infrastructure est en construction au Camp 15 août.

Sur une superficie de 12 hectares, les travaux de construction de l'hôpital d'instruction des armées de Brazzaville dont la durée prévisionnelle est estimée à 48 mois, soit 4 ans, sont confiés à la société AMS. Il aura une capacité de 443 lits dont 334 consistant à l'hébergement contre 229 lits pour l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, vieux aujourd'hui de 74 ans. Selon le ministre à la Présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, maître d'ouvrage délégué, il s'agit de l'un des plus grands hôpitaux parmi les quinze en construction dans le pays, notamment l'hôpital mère-enfant à Brazzaville, l'hôpital spécialisé d'Oyo et les douze autres en chantier dans les départements du pays.

« L'hôpital des armées de Brazzaville est un établissement multidisciplinaire étalé sur cinq bâtiments avec une surface bâtie de 35 000 mètres carrés. Il est

également prévu un espace pour recevoir un centre de ravitaillement sanitaire de santé et un plan-blanc d'une capacité de 200 places, pour faire face aux catastrophes aériennes, routières et ferroviaires », a indiqué le ministre Jean Jacques Bouya.

En effet, au-delà de sa capacité, la construction du nouvel hôpital d'instruction des armées, qui supplantera l'hôpital central des armées, a pour objectif de consolider son positionnement stratégique et de le doter d'espaces et équipements nécessaires à la réalisation de ses missions principales organisées autour de quatre pôles d'activités. Il s'agit, entre autres, d'un pôle multidisciplinaire où sont programmées de nouvelles activités telles que la chirurgie thoracique et cardiovasculaire, l'imagerie interventionnelle, le renforcement du pôle médecine avec l'endocrinologie, la pneumologie, la neurologie, la rhumatologie, la néphrologie et la dialyse.

Il est également prévu des pôles de références en cardiologie et Mère-enfant ; un pôle d'instruction intégrant notamment quatre centres de référence en transfusion sanguine, en expertise médicale, des personnels plongeants et navigants, en instruction du service de santé et instruction de réanimation. Enfin un pôle de gestion des catastrophes qui représente une zone logistique permettant l'implantation du centre de ravitaillement sanitaire, et un plan blanc pour l'accueil de 200 à 400 personnes, avec une zone d'isolement en cas de catastrophe, sans préjudice sur le fonctionnement normal de l'hôpital.

Le coût prévisionnel du projet est de 167 milliards 228 millions 271 mille 814 FCFA dont 86 milliards 245 millions 243 mille 947 FCFA pour la construction et les systèmes phases I et II ; 28 milliards 337 millions 171 mille 122 FCFA pour la construction et les

systèmes phases III et IV ; 52 milliards 645 millions 556 mille 744 FCFA pour l'équipement et les études.

Bénéficiaire du projet, le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, le général Charles Richard Mondjo, a rappelé que la santé du militaire a été, de tout temps, la préoccupation des armées de par le monde. Au Congo, elle répond, a-t-il indiqué, à la tradition d'accompagner les soldats en opération, de les soigner des blessures et de toutes autres séquelles. « Cette fonction séculaire s'est aujourd'hui enrichie de l'offre de soins quotidiens au profit des militaires, de leurs familles et des populations civiles », s'est-il réjoui.

Selon lui, la mission de santé publique du service de santé militaire consiste à offrir des soins à la population civile dans le cadre du soutien médical usuel, ainsi que celui des catastrophes, qu'elles soient naturelles ou accidentelles. « Le rayonnement de l'action de santé militaire fait du service de santé des armées, un contributeur de longue date à

l'offre de soins aux côtés du service public de santé. De ce fait, le respect des engagements du service de santé des armées doit demeurer un objectif majeur pour les personnels militaires et civils, soignants et non-soignants, qui ont toujours avancé ensemble et fait avancer le service », a ajouté Charles Richard Mondjo.

Le ministre de la Défense nationale s'est, par ailleurs, félicité, de l'initiative du président de la République consistant à former des médecins militaires à Cuba. Pour rappel, en relation avec la construction de cet hôpital, le gouvernement a envoyé près d'une centaine d'étudiants stagiaires militaires en formation en médecine à Cuba. Charles Richard Mondjo a enfin émis le souhait de voir les médecins militaires intégrer le corps des enseignants titulaires au niveau de la faculté des sciences de la santé. Ce qui leur permettrait de préparer le concours d'agrégation de médecine selon les standards du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur.

Parfait Wilfried Douniama

ASSISTANCE MÉDICALE

Le programme de santé communautaire s'installe dans la Cuvette-Ouest

Initié par la Fondation Perspectives d'Avenir, le programme de santé communautaire va s'installer du 16 février au 3 mars 2016 à Ewo, en vue d'offrir des consultations et des traitements médicaux à la population du département de la Cuvette-Ouest.



Des véhicules qui ont permis le franc succès à la campagne de soins organisée en 2015

Pendant près de trois semaines, les médecins et assistants composant le personnel soignant du programme seront au chevet des patients dans cette partie du Congo, en leur apportant une prise en charge médicale de qualité, sans contrepartie financière.

Comme partout où il est déjà passé, le programme propose plusieurs spécialités médicales, surtout aux populations démunies et vulnérables : de la chirurgie générale à la cardiologie, en passant par la chirurgie pédiatrique, l'ORL, l'ophtalmologie, la stomatologie, avec

la chirurgie bucco-maxillo-faciale, la pédiatrie, sans oublier la diabétologie, l'hématologie, la parasitologie, la bactériologie, l'immunologie, ainsi que l'imagerie à résonance magnétique, comme examen d'appoint, ou encore l'échographie et la radiologie.

Dès ce 16 février, ce programme de santé communautaire implanté dans un site aménagé à proximité de l'hôpital général d'Ewo en construction va recevoir ses premiers patients. Ces installations modernes, conçues sous forme d'un hôpital qui va vers la popu-

lation est une contribution de son promoteur, Denis Christel Sassou N'Guesso, à la mise en œuvre de politique du gouvernement sur l'amélioration des soins de santé au profit des Congolais.

Le président de la Fondation Perspectives d'Avenir inscrit ce programme dans ses efforts au profit du bien-être de ses compatriotes.

La campagne de soins dans le département de Cuvette-Ouest intervient après celle de Pointe Noire au mois de juin 2015 et Ouessou au mois d'août de la même année.

La Rédaction

VIE ASSOCIATIVE

Lancement officiel et inauguration à Brazzaville du nouveau siège de la Fondation Perspectives d'Avenir

Le nouveau siège de la Fondation Perspectives d'Avenir opérant dans le cadre de la formation technique et professionnelle de jeunes du Congo a été inauguré le vendredi 12 février à Moungali dans le quatrième arrondissement de Brazzaville.

plusieurs actions prioritaires parmi lesquelles l'attribution des bourses d'études et l'accompagnement des boursiers.

Dans son mot de bienvenue, l'administrateur maire de Moungali, Benjamin Loukakou, après avoir salué la clairvoyance et le leadership du promoteur Denis Christel Sassou



Une vue du siège

La cérémonie de lancement et d'inauguration, présidée par le promoteur et président de ladite fondation Denis Christel Sassou N'Guesso, en présence de nombreux invités, a été l'occasion pour le directeur exécutif de la Fondation, Abraham Rock Okoko Esseu, de confirmer l'intérêt poursuivi par la Fondation en vue d'un accompagnement efficace de la jeunesse congolaise dans sa quête de meilleures opportunités sociales, économiques et professionnelles au service d'un Congo émergent.

Il a donc souligné que la Fondation est active dans plusieurs secteurs d'activité comme l'éducation, avec

N'Guesso qui a permis ces réalisations concrètes, a exhorté les jeunes à plus d'ardeur à l'apprentissage et au sens de responsabilité. Le deuxième temps fort a été la remise des permis de conduire à un panel de dix récipiendaires, la proclamation des résultats du concours sur le meilleur projet d'entrepreneuriat par les jeunes 1ère édition, ainsi que la coupure du ruban symbolique par le président de la Fondation.

La cérémonie s'est achevée par une visite guidée des lieux, suivie d'une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé

DIPLOMATIE

François Hollande confie le Quai d'Orsay à un fidèle

En nommant Jean-Marc Ayrault au Quai d'Orsay, le président de la République française, François Hollande a choisi le retour d'un poids lourd du Parti socialiste (PS) au gouvernement.

C'est la première fois qu'un ancien Premier ministre retourne au gouvernement sous un même mandat présidentiel. Il succède à Laurent Fabius, un autre ancien Premier ministre. La cérémonie de passation de pouvoirs a eu lieu le 12 février dans l'après-midi. Pudique et discret, ancien Premier ministre (mai 2012 - mars 2014) sacrifié au profit de Manuel Valls, issu d'un Parti socialiste (PS) catholique, Maire de Nantes (1989-2012), Député (1986-2012) et président du groupe socialiste, ancien Professeur d'allemand, Jean-Marc Ayrault maîtrise les rouages du Parlement français et du PS.

C'est un fidèle de François Hollande avec qui il a conservé de solides liens. Il a une longue expérience internationale et maîtrise le bon fonctionnement du couple franco-allemand. Travailleur, âgé de 66 ans, Jean-Marc Ayrault sera en première ligne avec Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense pour les présidentielles de 2017. En le nommant chef de la diplomatie française, François Hollande choisit une personnalité consensuelle, rassurante, sobre, réservée, d'expérience, de grande loyauté, à la réputation de sage.

A ce poste, le nouveau ministre des Affaires étrangères, sera un bon allié de François Hollande avec qui il échangera directement sur la politique étrangère de la France, sans subordination. Les dossiers africains qui attendent Jean-Marc Ayrault. Ce sont les élections présidentielles en Centrafrique, au Niger, au Bénin, au Tchad, la lutte contre les groupes terroristes au Sahel et dans la région du bassin du lac Tchad, la résolution des conflits... Des responsabilités que Jean-Marc Ayrault devra partager avec Jean-Yves Le Drian. Lors de son intervention le 11 février à la télévision, François Hollande a expliqué pourquoi son choix au Quai d'Orsay s'est porté sur son ancien Premier ministre : « J'ai pris Jean-Marc Ayrault parce qu'il a l'expérience : il a été un bon Premier ministre et sera un bon ministre des Affaires étrangères. Je ne pouvais pas prendre le moindre temps pour former un ministre. J'ai gardé Jean-Yves Le Drian (à la défense) qui est le mieux placé pour gérer les dossiers qui le concernent ».

Noël Ndong

GUINÉE

Réunion annuelle des Nations unies sur les interventions

Les Nations unies organisent, du 12 au 13 février en Guinée, une retraite annuelle visant à faire une revue de leurs interventions.

L'objectif est d'identifier les axes à promouvoir en 2016 pour répondre aux attentes du gouvernement guinéen. La rencontre est présidée par le Premier ministre guinéen Mamady Youla.

Elle se tient à Sangarédi, à 350 kilomètres au nord-ouest de Conakry en présence des représentants de plusieurs institutions, le Programme des Nations unies pour le développement, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Unicef. Durant deux jours, les institutions onusiennes vont débattre de la problématique de la relance économique post-Ebola. Les débats porteront sur le thème : « les Nations unies au service de la Guinée pour la promotion d'un développement inclusif et durable à travers l'accélération de la relance post-Ebola et le renforcement des partenariats stratégiques ». L'objectif de la Retraite est « d'identifier les perspectives pour l'année 2016 en vue essentiellement de répondre aux attentes du nouveau gouvernement dans la réalisation de ses priorités de développement en lien avec les Objectifs du développement durable (ODD) », indique un communiqué. Il s'agira aussi d'examiner les modalités visant à renforcer la mise en œuvre de la réforme des partenariats stratégiques et des programmes conjoints avec un accent sur Ebola et la relance post-Ebola. Les agences des Nations unies se pencheront également sur « l'harmonisation » des différents domaines d'intervention.

N.Nd.

MADAGASCAR

La France réclame plus de sécurité de ses ressortissants

La France est préoccupée par la sécurité de ses ressortissants à Madagascar. Le député des Français de l'étranger, Alain Marsaud et l'ambassadeur de France à Madagascar, Véronique Voulard- Aneini ont rencontré les ministres en charge de la sécurité du pays.

Alain Marsaud considère que les 25000 Français vivant à Madagascar sont en insécurité. Outre les risques d'attaques terroristes, il y a le meurtre d'un ancien diplomate à Fianarantsoa et celui d'un hôtelier à Ambalavao, ainsi que le lynchage à mort d'un franco-italien et d'un Réunionnais. Alain Marsaud s'est entretenu avec le Premier ministre, la garde des Sceaux, le secrétaire en charge de la gendarmerie et le ministre de la Sécurité publique. Le ministre de la Sécurité publique, Blaise Richard Randimbisoa, a indiqué que la lutte anti-terroriste figure parmi les préoccupations du député français. « Des mesures sont déjà effectives et elles ont été renforcées après l'attentat revendiqué par l'organisation terroriste Etat islamique, qui a fait une centaine de morts dans les 10e et 11e arrondissements de Paris dans la nuit du 13 au 14 novembre » 2015, a-t-il dit.

Depuis, des services des renseignements généraux de la police de la Grande Île ont intensifié leurs investigations. Des écoles coraniques et des visas sont surveillés.

N.Nd.

SANTÉ HUMAINE ET ANIMALE

La FAO appelle à une action internationale face à la résistance aux antimicrobiens

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que l'utilisation excessive et abusive des antibiotiques et autres agents antimicrobiens favorise la résistance croissante des microbes qui causent infections et maladies. C'est ainsi que ces médicaments qui sont censés les combattre, menacent d'inverser en siècle de progrès en matière de santé humaine et animale.

Par définition, cette résistance aux antimicrobiens est la faculté de certains organismes – souvent des bactéries mais aussi des champignons et des parasites – à s'adapter aux médicaments conçus pour les éliminer. L'utilisation de ces derniers ne se limite pas aux humains et aux espèces animales. Par exemple, l'oxytétracycline, un antibiotique commun, est actuellement utilisé dans les orangers à mesure que l'utilisation des pesticides diminue. « La résistance aux antimicrobiens est une menace émergente pesant sur la santé publique et nécessite un effort coordonné au niveau mondial

pour lutter contre les risques qu'elle représente pour la sécurité alimentaire », a souligné mercredi l'agence onusienne. « Nous devons contribuer à la préservation des médicaments susceptibles de sauver des vies », a déclaré la directrice générale adjointe de la FAO, Maria Helena Semedo. Elle s'adressait aux ministres européens de la santé et de l'agriculture réunis à Amsterdam dans le cadre d'une conférence sur la résistance antimicrobienne.

Hormis les considérations relatives à la santé humaine, l'émergence de microbes résistants aux antibiotiques et à d'autres produits pharmaceutiques met à risque non seulement la santé animale mais aussi, par voie de conséquence, les moyens d'existence ruraux et la sécurité alimentaire. « La résistance aux antimicrobiens est une menace mondiale qui ne peut pas être résolue uniquement en Europe, dans un monde de plus en plus interconnecté », a ajouté Maria Helena Semedo.

Si les experts assurent que la résistance se développe dans le cadre de l'adaptation naturelle,

ils notent aussi qu'elle est exacerbée par l'utilisation inappropriée de produits pharmaceutiques. De même ils indiquent que la prévalence de la résistance antimicrobienne dans le secteur agricole est généralement plus forte chez les espèces animales élevées dans les systèmes de production intensive.

Pour contribuer à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, la FAO travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale. Elle le fait au plan mondial à travers les directives de salubrité alimentaire du Codex Alimentarius et ses programmes de terrain ciblés dans des dizaines de pays sur les quatre continents.

La FAO estime que le vrai défi est d'aiguiller les efforts vers les pays pauvres qui en ont besoin. « Les risques liés à la résistance aux antimicrobiens semblent particulièrement élevés dans les pays où la législation, la surveillance, la prévention et le suivi sont faibles ou inadéquats », a conclu Maria Helena Semedo.

Nestor N'Gampoula

SOMALIE

Une délégation de l'UA examine la préparation de ses forces face au terrorisme

Une mission de l'Union africaine, conduite par le général Francis Okello, responsable de la Division des opérations de soutien de la paix de l'organisation continentale, se trouve actuellement en Somalie pour évaluer si ses troupes étaient prêtes à faire face aux menaces terroristes du groupe islamiste Al-Shebab dans ce pays.

Dimanche dernier, le chef de cette délégation a indiqué que son équipe procède actuellement à une évaluation de l'état de ses forces servant sous le mandat de l'UA, pour identifier les zones qui ont besoin d'une aide d'urgence de l'organisme panafricain. « Notre visite ici est de connaître l'état de préparation des troupes

pour soutenir le processus politique », a précisé le général Francis Okello dans un communiqué. « Comme vous le savez, en août dernier, la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) et le quartier général de l'UA ont produit les nouveaux concepts d'opération, et cette visite vise à connaître comment ces concepts d'opération, à l'appui du processus la politique en Somalie, ont été appliqués », a-t-il ajouté. Ces concepts d'opération révisés pour l'Amisom visent à créer et préserver un environnement favorable au processus politique, de paix et de réconciliation en Somalie.

Le général Francis Okello a précisé que l'équipe qu'il dirige doit aussi examiner les moyens d'aider les institutions de sécurité somaliennes, aux côtés des troupes

de l'Amisom, à exécuter leur mandat de maintien de la sécurité dans le pays et à conjurer les menaces posées par Al-Shebab et d'autres groupes militants armés. Outre cela, cette visite est également l'occasion d'évaluer l'état de préparation de la mission africaine pour les prochaines élections présidentielle et législatives en Somalie, prévues cette année, a poursuivi le général.

Déployée en Somalie en 2007, l'Amisom est composée des troupes kenyanes, ougandaises et éthiopiennes. Ses troupes ont enregistré récemment une série de succès dans la lutte contre les islamistes d'Al-Shebab qui avaient occupé une grande partie des régions centrales et méridionales de la Somalie.

N.N'G.

BREF

AIROBI - Le gouvernement burundais a organisé samedi à travers le pays des manifestations pour dénoncer «les actes d'agression» du Rwanda et de son président Paul Kagame contre le Burundi, qui traverse une profonde crise depuis plus de neuf mois. Kigali avait menacé la veille d'envoyer les dizaines de milliers de réfugiés burundais présents sur son sol vers d'autres pays d'accueil.

A Bujumbura, entre 4.000 manifestants, selon des journalistes présents sur place, et plus de 10.000 selon un des organisateurs ont arpenté les rues de la capitale burundaise samedi matin. Depuis le début de la crise politique au Burundi, les relations se sont envenimées pour devenir délétères.

Tchad-Habré-procès

DAKAR - Le procureur du tribunal spécial africain qui juge l'ex-président tchadien Hissène Habré à Dakar a réclamé mercredi sa condamnation pour crimes contre l'humanité, en tant que «véritable chef de service» de l'appareil de répression sous son régime, de 1982 à 1990.

Au cours d'un réquisitoire de plusieurs heures, le procureur spécial, Mbacké Fall, a demandé au tribunal «d'entrer en voie de condamnation» pour plusieurs des chefs d'accusation les plus graves, dont crimes contre l'humanité, crimes de guerre et viol, sans préciser de peine dans l'immédiat.

AFP

PRÉSIDENTIELLE EN RCA

Les premiers résultats du second tour attendus dans quelques jours

Les Centrafricains ont voté pour la présidentielle dimanche pour choisir entre Faustin Archange Touadera et Anicet Georges Dologuele. Contrairement au premier tour, la participation à l'intérieur et à l'étranger a été faible, comme cela a été le cas dans le centre de vote de Brazzaville.

Le second tour de la présidentielle du dimanche 14 février est couplé avec le premier tour des législatives (le vote des députés ayant été annulé pour la première fois). Le scrutin s'est globalement déroulé dans le calme, et aucun incident majeur n'a été signalé. Malgré quelques retards dans l'ouverture de certains bureaux, la durée légale du vote a été observée, selon des observateurs. Les dépouillements des bulletins ont commencé après la fermeture des centres, cependant, les premiers résultats ne devraient pas être connus avant plusieurs jours. L'Autorité nationale des élections (ANE), organe en charge de l'organisation du scrutin, et ses partenaires techniques ont pris des dispositions pour éviter les failles dénoncées lors du premier tour. « Je n'ai pas pu voter parce que mon nom ne figure pas sur la liste. Au premier tour, on m'avait laissé voter. Mais cette fois-ci, l'ANE ne nous laisse pas voter. Cela fait mal parce que je suis une citoyenne et j'aurais aimé



Le centre de vote de l'ambassade de RCA

voter », regrette une électricienne sur La Voix de l'Amérique. Un débat télévisé a opposé vendredi les deux finalistes de la présidentielle à Bangui. Malgré l'appel de la présidente de la transition, Catherine Samba Panza, l'engouement des électeurs devant les bureaux de vote a été très faible.

« Nous devrions nous battre pour relever le pays. »

« Les élections se tiennent au grand bonheur des Centrafricains. Cela permettra d'avoir des autorités légitimes, qui auront les coudées franches pour gérer le pays », a affirmé la présidente Samba-Panza. Mais, un inconnu reste déterminé dans ce processus :

l'après publication des résultats. La mission onusienne en RCA tente de rassurer. Pour le chef de la force de maintien de

la paix de l'ONU, Balla Keita, les Casques bleus feront tout pour éviter un quelconque trouble à Bangui. « Aujourd'hui, nous revenons voir si là où la guerre s'était passée, si tout se passe bien. Vous voyez l'ambiance est formidable, les gens sont heureux, ils ont confiance », a déclaré le Sénégalais Balla Keita.

La même ambiance a été constatée au Congo-Brazzaville, où environ 7000 électeurs (y compris des réfugiés et demandeurs d'asile) étaient attendus aux urnes. Dans l'unique centre de vote de Brazzaville, installé dans l'enceinte de l'ambassade de la RCA dans la ville capitale, l'ambiance est très timide - alors qu'au premier tour du 30 décembre, dès 6 heures du matin de longues files d'attentes se sont formées devant les trois bureaux-. Une situation déplorée par un électeur Jean-Marie Konvene Houlou. Mais, « la République centrafricaine, c'est notre pays. Nous devrions nous battre pour relever de pays », a renchéri ce diplômé.

C'est un scrutin de sortie de crise, a indiqué le représentant du cadre de concertation en mission électorale à Brazzaville, Serge-Thierry Ngombe, expliquant que des réunions techniques ont été tenues pour garantir la transparence du vote au Congo. « Les mesures prises sont celles prévues au code électoral », a conclu le président de l'ANE-Brazzaville, Etienne Grebali.

Fiacre Kombo

FRANCOPHONIE

Les experts en mission d'information et de contact en RCA et au Niger

Pour appuyer les institutions retenues pour la supervision et l'organisation des élections en République centrafricaine (14 février), au Comores (21 février), au Niger (21 février) et au Bénin (6 mars), la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean a dépêché dans ces pays des experts qualifiés en matière électorale.

Cette délégation d'experts francophones, composée de parlementaires en matière électorale, a pour mission principale de recueillir des informations relatives à la bonne tenue des élections et à prendre contact avec les autorités de ces pays sans oublier la société civile. Elle est conduite par l'ancien président du Fso, Michel Kafando ; l'ancien premier ministre de Djibouti, Mohamed Diletita ; l'ancien ministre du Niger, Cheikh Tidiane Gadio et par l'ancien ministre des affaires étrangères du Sénégal.

Organisées sur invitation des autorités de ces pays, ces missions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la politique de l'Organisation internationale de la Francophonie, notamment celle d'accompagner le processus de renforcement de la démocratie et de l'État de droit dans l'espace francophone. « Dans chacun des pays, des entretiens sont prévus avec les autorités nationales, les responsables politiques, les organisations de la société civile ainsi qu'avec les partenaires internationaux sur place. Ces échanges permettront de recueillir des informations pertinentes et nécessaires à l'évaluation de la préparation et du déroulement des scrutins », a précisé Michaëlle Jean.

Rock Ngassakys

APPEL À CANDIDATURE

L'IFC recrute un ou une ASSISTANT(E) AGENT COMPTABLE à l'Institut français du Congo à Brazzaville pour une prise de fonction à partir du 14 mars 2016.

L'assistant(e) de l'agent comptable devra assurer la continuité du service comptable sur le site de l'IF Congo Brazzaville. À ce titre, il ou elle devra être en capacité de remplir toutes les missions courantes dévolues à une agence comptable :

- tenue de la caisse, paiement des mandats, encaissements des titres, conservation des pièces et valeurs, tenue de la comptabilité au quotidien, suivi des comptes de tiers, ajustement des comptes, traitement des comptes de disponibilité, classement, préparation du compte financier.

L'IF du Congo a un site sur Pointe-Noire dépendant de l'agence comptable. L'assistant(e), avec l'agent comptable, devra suivre et prendre en charge les opérations du régisseur : réceptionner, vérifier et traiter les pièces qui parviendront de ce site.

Connaissances professionnelles :

- Connaissance des processus comptables de l'engagement au paiement ;
- Rapprochement bancaire ;
- Ajustements comptables ;
- Suivi des comptes de tiers ;
- Notion de contrôle interne ;
- Notion de suivi d'inventaire ;
- Rôle de caissier ;
- Savoir établir un bilan comptable et connaître les

opérations de fin de gestion (balances, amortissements, provisions, résultat) ;

- Connaissance des outils bureautique ;
- Sera amené à classer et préparer l'envoi des comptes financiers.

Qualités personnelles :

- Rigueur ;
- Discrétion ;
- Disponibilité (en qualité de caissier travail le soir et WE possible) ;
- Fermeté.

Horaires :

Toutes les après-midi de 13h00 à 18h30, ce qui correspondra à l'ouverture de la caisse. Du lundi au vendredi, possibilité d'être amené à travailler les samedis, dimanches et en soirée (roulement à plusieurs agents selon planning).

Procédure de recrutement :

Le dossier de candidature sera constitué d'une lettre de motivation impérativement dactylographiée, un curriculum vitae, la copie des diplômes, etc.

Les candidats adresseront leur dossier de candidature intitulé impérativement AACR avant le 26 février 2016 délai de rigueur, par courrier, auprès du secrétaire général de l'IFC, place de la République, B.P 2141 - Brazzaville ou, par courriel intitulé impérativement AACR à l'adresse suivante : sg@institutfrancais-congo.com

PASCAL LOKUA KANZA

« J'ai trouvé le musée Galerie du Bassin du Congo très magnifique »

En séjour au Congo-Brazzaville où il a pris part à l'inauguration du siège de la Fondation Perspectives d'Avenir, que préside Christel Denis Sassou Nguesso, l'artiste musicien de la République démocratique du Congo (RDC), Pascal Lokua Kanza, a visité le musée Galerie du Bassin du Congo.

« J'ai trouvé le musée Galerie du Bassin du Congo très magnifique. Chez nous en Afrique en général, on n'a pas ce genre d'endroit qui est un patrimoine, qui est la mémoire de nos œuvres, de nos artistes. Je félicite sincèrement et j'encourage que cet endroit reste aussi magique et qu'il perdure », a déclaré l'artiste à l'issue de sa visite.

Pascal Lokua Kanza a saisi cette opportunité pour donner quelques nouvelles sur son prochain album qui aura quatorze titres. En effet, l'artiste est en plein studio depuis deux ans pour préparer son nouvel album dont le titre n'est pas encore connu mais pour lequel il espère être le meilleur de tous les temps.

« Avec le temps, on mûrit, on grandit, on essaie de prendre du recul, de voir un peu toutes les erreurs du passé ; ne pas les commettre et surtout créer des nouvelles choses. Parce

que dans l'art, je pense que le plus important c'est la surprise ; c'est surprendre soi-même pour pouvoir surprendre les autres qui t'aiment. Ça sera un album un peu mouvant contrairement aux autres albums qui sont un peu très doux, très langoureux. Il y aura des morceaux qui bougent un tout petit peu avec quelques percussions africaines », a-t-il précisé.

L'artiste, arrivé à Brazzaville au lendemain de la victoire de la RDC au Championnat africain des nations (Chan 2016), s'est dit très heureux que son pays remporte ce championnat. C'est une fierté ajoute-t-il de voir que ces jeunes gens ont amené cette belle coupe en RDC. En même temps, il trouve que le sport, la musique, les arts permettent de réunir le peuple. Car, pour certaines personnes, la RDC et le Rwanda sont en guerre, mais que cette fête se passe au Rwanda avec des congolais



Pascal Lokua Kanza posant avec madame Lydie Pongault

qui ont bien été reçus et bien réussis, ne peut que faire du bien. C'est magnifique et c'est un signe qui montre que les hommes restent toujours humains malgré leurs problèmes

et qu'en dépit de tout, il y a l'espoir. Il a enfin espéré que la paix perdure dans la zone des Grands Lacs, parce que, a-t-il dit, les populations de cette zone ont connu des guerres

et des mauvaises choses. Aujourd'hui, a-t-il conclu, les enfants des pays du Grands Lacs ont plus que jamais besoin de la paix.

Bruno Okokana

LITTÉRATURE

« Le ras-le-bol d'une immigrée », premier ouvrage de Safi Chantal B présenté au public

Dans cet ouvrage de 276 pages dédié et présenté officiellement le 12 février à l'amphithéâtre 1600 de Brazzaville, l'auteure relate la vie d'immigrée qu'elle a endurée pendant dix ans en Europe.

Préfacé par Pierre Ntsemou, publié aux éditions Presses & culture, l'ouvrage dénonce l'immigration clandestine qui hante la jeunesse africaine. Safi Chantal B fait notamment état de la misère et l'injustice que subissent les immigrées.

L'Afrique perd un grand nombre de ses fils sur la route de l'exode clandestin vers l'Europe. L'auteure tente ainsi de dissuader ceux qui sont encore en attente de la traversée de la méditerranée. Elle s'impose alors à un challenge, celui de les exhorter au patriotisme et à œuvrer pour le progrès de leur pays et de leur continent, loin des rêves utopiques.

La plupart des immigrées sont des clochardes, constate l'auteure, les invitant à rentrer dans leurs pays respectifs.

Après l'étape du Congo-Brazzaville, Safi Chantal B compte séjourner au Rwanda, son pays



Safi Chantal B dédicace son ouvrage

d'origine pour la présenter son ouvrage à la jeunesse rwandaise avant d'entreprendre une tournée dans les pays francophones. Elle promet en outre de traduire ce livre en an-

glais. L'auteure entend aussi faire des tournées dans les lycées pour conscientiser les jeunes sur ce phénomène. « C'est mon histoire, je veux la partager, je n'empêche

personne de voyager, cependant les jeunes doivent enlever l'idée selon laquelle l'Europe est un paradis. Au contraire l'Europe est un enfer, j'y ai vécu pendant dix ans avec amertume ».

Prenant la parole à cette occasion, l'écrivain Benoit Moundélé Ngollo a félicité Safi Chantal B qui a été une victime innocente de l'immigration à un moment de sa vie, l'encourageant à continuer sa lutte. Benoit Moundélé Ngollo condamne par ailleurs les dirigeants politiques qui ne prennent pas au sérieux le problème du bien vivre des citoyens dans leur pays ainsi que les mensonges des médias occidentaux qui font croire aux jeunes que l'Europe est un paradis. De son côté Mukala Kadima Nzuji, critique littéraire pense que l'ouvrage « le ras-le-bol d'une immigrée » est un bon livre qui mérite d'être largement diffusé, d'être lu dans les écoles privées et publiques du Congo, dans les clubs de lecture.

Jean Baptiste Habyarimana, am-

bassadeur du Rwanda au Congo a quant à lui invité la jeunesse à lire ce roman, « Ce livre vient au moment où les pays africains sont en train de se relever, de rêver, d'exécuter ce qui aurait dû être fait il y a longtemps ».

Ce dernier a exhorté la jeunesse de ne pas rêver l'Europe mais plutôt, de rêver l'Afrique. « Le temps de rêver l'Europe, l'Amérique est révolu. Les européens, les chinois, les américains rêvent tous l'Afrique et non l'Europe ni l'Amérique. C'est le moment de penser et de rêver autrement », a insisté l'ambassadeur.

Cette cérémonie a été agrémentée par la présentation d'une pièce de théâtre intitulée « voir l'Europe à tout prix » suivi d'une projection d'un film sur l'immigration « SOS Exode ».

Safi Chantal est de nationalité rwandaise, née en République démocratique du Congo et vit actuellement au Congo Brazzaville.

Rosalie Bindika



Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisques Habitation
Assurance Glaces Tempête
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Combustion
Assurance Vieillesse
Assurance Voyage
Assurance Entreprise

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Agence KIV - Avenue Imbata Cabon: Tél : +242 22 26 12 88 / 22 26 13 38
Agence PIB - 129, Avenue Tazemba N'Zemba - Tél : +242 22 26 14 63 / 22 13 38
Email: ardc@arcd.org - www.arcd.org

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 25^e journée, 3^e division

Précieuse victoire à l'extérieur pour Osnabrück chez l'Hostein Kiel (1-0). Face à son ancien club, Francky Sembolo est entré à la 76^e. A la 91^e, il récupère le ballon à l'entrée de la surface et tente une frappe du gauche. Son tir est détourné par un défenseur dans les pieds de Menga, auteur du but victorieux. Sans Pitchou Mouaya, Hallescher l'emporte chez le Preussen Münster (1-0). Belle opération comptable pour Osnabrück, 4^e avec 40 points. L'équipe de Sembolo revient à une longueur du 3^e, à 2 du second (qui compte toutefois un match en retard) et à 10 du premier. Hallescher est 7^e avec 33 points.

Angleterre, 31^e journée, 4^e division

John-Christopher Ayina était titulaire sur le côté gauche du 4-4-2 de Newport County. Qui bat Carlisle 1-0. Dagenham s'incline à domicile face à Barnet (0-2). Clevid Dikamona est resté sur le banc, et ce pour le troisième match consécutif. Offrande Zanzala est resté sur le banc lors de la victoire de Stevenage face à Cambridge (2-0). Avec 34 points, Stevenage est 19^e et creuse l'écart sur la zone rouge (+11 points). Newport County, qui compte deux matchs en retard à jouer, est 20^e avec 30 points, tandis que Dagenham, qui reste sur une série de cinq matchs sans victoire (4 défaites et 1 nul), est lanterne rouge.

Belgique, 26^e journée, 1^{re} division

Charleroi perd deux précieux points à domicile face à Courtrai (1-1). Les Zèbres ont ouvert le score à la 16^e, mais sont rejoints à la 81^e. Titulaire, Francis N'Ganga a été solide jusqu'à l'égalisation adverse, sur laquelle il est devancé par Mercier. Blessé à un adducteur, Marvin Baudry n'était pas dans le groupe de Zulte-Waregem, laminé à Anderlecht (0-3). Yannick Loemba n'était pas retenu dans le groupe d'Ostende, qui recevait le FC Bruges ce dimanche après-midi.



Sylver Ganvoula marque un bien joli but, son deuxième de la saison (droits réservés)

le Cercle de Bruges. Aligné au milieu, il n'a pu empêcher la défaite de son club (1-2). Titulaire, Jordan Massengo n'a passé que 5 minutes sur le terrain : auteur d'un tacle des deux pieds sur Bocognano, il est logiquement expulsé et laisse ses coéquipiers à dix face à Tubize. Qui l'emporte 2-1. Au classement, Roulers, qui compte un match en retard à jouer, est 5^e avec 41 points. L'Union Saint-Gilloise, qui n'a remporté qu'un seul de ses cinq derniers matchs (pour 4 défaites), est 7^e avec 38 points. Mais a deux matchs en retard à jouer.

**Portugal
1^{re} journée des play-offs, zone Sud,
3^e division**

N'ayant pas encore reçu son CIT (certificat international de travail) de la part de la Fécofoot, Julssy Boukama Kaya n'était pas qualifié pour le déplacement de l'AC Casa Pia à Angrense. Et sans lui, le club de la banlieue de Lisbonne, qui avait terminé la saison régulière à la première place de son groupe, débute les play-offs par une défaite à l'extérieur (1-2).

**Portugal
1^{re} journée des play-down,
groupe E, 3^e division**

Tourizense se déplaçait chez la réserve de l'Academica Coimbra. Avec Juslain Babélé titulaire et Trésor Mano resté sur le banc, Tourizense prend le point du nul (2-2). Tourizense est 4^e sur 8. Les 5 premiers se maintiendront au terme des 14 matchs, le 6^e disputera un tour de barrage et les 7^e et 8^e seront relégués en 4^e division.

**République tchèque,
17^e journée, 1^{re} division**

Ulrich Kapolongo est resté sur le banc lors de la victoire de Teplice sur Pribram (2-0). Sans Donnel Moukanza, en phase de reprise, Brno chute chez le Slavia Prague (0-2). Au classement, Brno est 9^e avec 22 points, devant Teplice, 10^e avec 21 points.

Suisse, 20^e division, 2^e division

Titulaire au poste de latéral droit lors du déplacement d'Aarau à Chiasso, Igor N'Ganga revêt le costume de super-héros en marquant un doublé aux 52^e et 60^e. Ses deux premiers buts de la saison, qui permettent à Aarau de céder la dernière place à son adversaire du jour. L'opération maintien est lancée.

Turquie, 21^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Dzon Delarge est entré à la 76^e lors du match nul d'Osmanlispor à Konyaspor (1-1). Le score était acquis lors de son apparition. L'équipe d'Ankara est 8^e et revient à 10 points du podium.

Turquie, 21^e journée, 2^e division

Titulaire, Sylver Ganvoula n'a eu besoin que de onze minutes pour ouvrir le score lors du déplacement d'Elazigspor à Balikesirspor. Servi dos au but, il efface un premier défenseur d'un beau contrôle orienté, accélère vers le but et dépose un second défenseur pour tromper le gardien d'un tri croisé du droit qui finit sa course dans le petit filet. Une deuxième grosse occasion à la 81^e, mais cette fois, c'est le gardien adverse qui remporte le duel. Rejoint au score, Elazigspor prend le point du nul (1-1) et occupe la 5^e place, à deux points du leader. Sans Franci Litsingi, absent, le BB Gaziantep prend le point du nul à Altinordu (0-0) et occupe la 7^e place avec 31 points.

Ligue 2, 26^e journée

Remplaçant, Chris Malonga est entré à la 63^e lors du match nul de Laval à Bourg-en-Bresse (0-0).

Kévin Koumba était écarté du groupe lors du succès de Brest à Niort (2-1). Suspendu après son expulsion avec la réserve face à Aurillac, Fernand Mayembo était absent dans les rangs des Chamois.

Depuis les tribunes, Hugo Konongo a assisté au match nul de Créteil contre Tours (2-2). Au de stade de l'Abbé Deschamps, Auxerre partage les points avec Nancy (2-2). Ni Hardy Binguila, ni Charlevy Mabilia n'étaient convoqués dans le groupe de l'AJA. A Nancy, en revanche, Brice Samba junior et Christ-Emmanuel Maouassa étaient sur le banc de touche, tandis que Badila et Mabella étaient laissés à disposition de la réserve. Notons que l'ASNL a été réduite à dix à la 22^e. Entré à la 61^e, Dylan Bahamboula n'a pu changer le cours du match nul du Paris FC face à Nîmes (0-0).

Au classement, Nancy est deuxième, à trois points du leader dijonnais, mais à six de Metz, le troisième. Auxerre est 7^e à dix points des Lorrains, suivi de Brest, 9^e avec 36 points. Laval reste bloqué dans le ventre mou (13^e) avec 31 points, tandis que Créteil et le Paris FC sont relégués avec 24 et 18 points.

National, 21^e journée

Strasbourg bat Sedan 2-0. Associé à Blayac en attaque, Ladislas Douniama n'a pas eu d'occasion franche, mais, il a été très mobile et actif dans l'animation offensif, tant sur les côtés que dans l'axe.

Dunkerque est tenu en échec à domicile par Béziers (1-1). Remplaçant, Bevic Moussiti Oko est entré à la 71^e. Trois minutes plus tard, son club ouvrait le score. Mais les Biterrois égalisaient à la 80^e.

Sans Juvrel Loumingou, capitaine avec la réserve, Châteauroux bat Boulogne-sur-Mer 3-2.

Sans Amine Linganzi, laissé à disposition de la réserve, Fréjus-Saint-Raphaël fait match nul au CA Bastia (0-0). Et perd sa place de lanterne rouge.

Mais la situation de l'Etoile reste délicate avec 17 points, dont 7 de retard sur le premier non relégué. A l'inverse, Strasbourg reste sur la première marche du podium avec 1 point d'avance sur Marseille-Consolat, son dauphin (37 contre 36). La Berrichonne de Châteauroux est 4^e avec 31 points, suivi par Dunkerque, 7^e avec 29 points.

Camille Delourme



Igor Nganga ouvre son compteur but et offre une précieuse victoire à Aarau, qui abandonne la dernière place à sa victime du jour (droits réservés)

Au classement, Ostende est assuré de conserver sa 4^e place, quelle que soit l'issue du match face à Bruges. Avec 38 points, Charleroi est 6^e et dernier qualifié pour les play-offs 1. Dans le dur en 2016 (1 succès, 1 nul et 3 défaites), Zulte-Waregem perd sa place dans le Top 6 (7^e avec 37 points). Rappelons qu'il reste 4 journées de phase régulière.

Belgique, 25^e journée, 2^e division

Remplaçant, Maël Lépicier est entré à la 5^e minute lors du déplacement de Roulers chez

RENAULT DUSTER 4X4
À PARTIR DE

14.900.000 FCFA
TTC*



VOTRE RENAULT DUSTER 4X4 CLÉ EN MAIN!



- _ MOTEUR ESSENCE 1,6 LITRES
- _ 4 CYLINDRES | 105 CV | 4X4
- _ TRANSMISSION MANUELLE 5 RAPPORTS
- _ 5 PORTES | 5 PLACES ASSISES
- _ AIR CONDITIONNÉ
- _ ABS | VÉROUILLAGE CENTRALISÉ

- _ VITRES AVANT ÉLECTRIQUES
- _ BARRE DE TOIT
- _ RADIO CD + MP3 + USB + BLUETOOTH
- _ COMMANDE AU VOLANT
- _ ROUE DE SECOURS
- _ IMMATRICULATION OFFERTE

*prix livraison Pointe-Noire. Photo non contractuelle et dans la limite des stocks disponibles.



BOULEVARD DU PRÉSIDENT M. NGOUABI | B.P. 697 POINTE-NOIRE | RÉP. DU CONGO
CEL : + 242 06 948 89 08 | TÉL : + 242 06 665 40 30 | WWW.TRACTAFRICTMC-CONGO.COM

VENTE

Voiture de marque Toyota Yarhis «Gasoil» en super bon état.

Prix : 4 millions de FCFA

Contact : 06 666 70 65

Programme des obsèques de Mme Ndzambi née Motouli Adéline

Mardi 16 février 2016

9h00 : levée du corps à la morgue municipale de BZV.

10h00 : recueillement au domicile, n°81, rue Mbamou à Ouénzé-Brazzaville ;

14h00 : inhumation au cimetière privé Bouka ;

16h30 : fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

Le Seigneur a rappelé auprès de lui sa fille et servante Ramatoulaye Sylla « Rama », dans la nuit du 10 au 11 février 2016.

Elle a été inhumée à Dakar le 14 février courant.

Puissent toutes celles et tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître prier le Très-Haut pour que son âme repose en paix qu'elle soit élevée à la félicité et à la gloire célestes.

Colonel Rémy Ayayos-Ikounga



Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Robert Koutoupo, Clarisse Onze et Okass Okana ont la profonde douleur d'informer amis et connaissances du décès inopiné de leur fils Koutoupo B. Noël Chancel El Hassan, survenu le 9 février 2016 à l'hôpital central des Armées de Dolisie.

La veillée mortuaire se tient au n°41, rue Bayas à Poto-Poto.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



ANNIVERSAIRE

Un an de plus, c'est un pas vers la sagesse, la sérénité vers la perfection en quelque sorte...

Que chaque instant de cette journée contribue à faire régner la joie dans mon coeur. Dans notre monde, tout change, mais une chose reste certaine: vous (Prosper Elengui Obaka et Antoinette Somboko) resterez toujours mes parents, au delà des mots, du temps et de la distance.

En cet heureux jour qu'est mon anniversaire, c'est avec affection que moi, Ghylène Prestige Edith Victoire Obaka Bassoussou, je vous convie le mercredi 17 février 2016, à 16 heures précises, à partager mon gâteau d'anniversaire.

Lieu : n°143, rue Mon pays quartier Petit-Chose

Soyez les bienvenus

Carte exigée



FONCTION PUBLIQUE

Plus de 14 millions de dollars détournés en trois mois

L'argent ainsi récupéré de la fraude instituée dans la paie des agents de l'État devra désormais servir à l'amélioration de la paie des fonctionnaires.

À la suite du Parquet général de la République qui a décidé d'ouvrir des enquêtes judiciaires pour confirmer les allégations de détournement des deniers publics faites en son temps par le conseiller spécial du chef de l'État chargé de la lutte contre la corruption, c'est au tour du ministre du Budget de monter au créneau. Initiateur d'une récente enquête avec l'appui du banc syndical, le ministre Michel Bongongo était régulièrement sur le terrain avec les enquêteurs pour mieux comprendre le fonctionnement du système de paie des agents et fonctionnaires de l'État. C'était à la suite des soupçons de détournement d'importantes sommes d'argent destinées à la rémunération des fonctionnaires de l'État.

En plus du fait que le résultat des investigations a permis de confirmer l'existence d'un réseau mafieux opérant au sein de l'administration publique, les sommes détournées de l'enveloppe de rémunération des fonctionnaires de l'État, précisément au dernier trimestre de l'année 2015, sont simplement faramineuses. Il est fait état de treize milliards et six cents millions de francs congolais (soit 14.832.671 dollars) qui auraient emprunté des destinations autre que la paie des fonctionnaires. Les provinces concernées par cette situation sont l'Équateur, le Kongo central, le Bandundu et les deux Kasai, toutes dans leurs anciennes configurations. Tandis que les secteurs de la santé, de l'enseignement supérieur et universitaire ainsi que de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel sont les plus touchés par cette irrégularité.

Concernant le mode opératoire des détourneurs, l'enquête révèle qu'ils opèrent généralement à partir des doublons dans les listes de paie sur des personnes décédées, des déserteurs et des fictifs. Ce qui leur permet de percevoir, comme si de rien n'était,



Michel Bongongo, ministre du Budget

d'importantes sommes d'argent au grand dam de l'État congolais. Bien plus, les frais de fonctionnement alloués régulièrement aux services de l'État sont également détournés de leur affectation initiale pour atterrir dans l'escarcelle des structures fictives. Au Kongo central par exemple, les agents mécanisés prestant à la division provinciale de la santé sont au total 547 mais lors de la paie, près de 510 fictifs perçoivent également dans les guichets des banques leur rémunération sur des bases illégales. Pour le ministre Michel Bongongo, l'argent ainsi récupéré de la fraude instituée dans la paie des agents de l'État devra désormais servir à l'amélioration de la paie des fonctionnaires de l'État.

Alain Diasso

COMMÉMORATION

Étienne Tshisekedi soutient la journée « ville-morte » décrétée ce 16 février

Le président de l'UDPS contredit, de ce fait, son secrétaire général Bruno Mavungu et son adjoint qui, quelques jours auparavant, s'étaient désolidarisés de cette initiative de la Dynamique de l'opposition, du G7 et du Front citoyen 2016.

La journée du 16 février, qui rappelle les victimes de la barbarie du pouvoir du défunt Maréchal Mobutu en 1992 alors qu'elles réclamaient la réouverture de la Conférence nationale souveraine, sera célébrée à deux vitesses à Kinshasa. Premièrement, l'opposition entend capitaliser cette commémoration par le biais d'une journée ville-morte. La Dynamique de l'opposition et le Front citoyen tiennent au respect de leur mot d'ordre invitant les Congolais à rester chez eux à la maison. Nonobstant les intimidations et les menaces que subissent ces derniers temps les initiateurs de cette journée ville morte, cette dernière reste de mise. Au-delà de la commémoration des victimes de 1992, cette journée ville morte constitue, pour ses organisateurs, une mise en garde contre toute tentative de briguer un troisième mandat qui serait anticonstitutionnel.

Face à la renonciation de l'Église catholique d'organiser à cette date des marches pacifiques craignant une récupération politicienne, l'opposition et la majorité étaient placées devant leurs

responsabilités, elles dont les partisans étaient censés descendre dans la rue. Redoutant les éventuels débordements qu'allaient donner lieu les affrontements avec le risque de déboucher sur un bain de sang, l'opposition a finalement jugé bon de décréter une journée ville-morte. Le mot d'ordre a été répercuté dans l'arrière-pays, précisément au Kivu et au Katanga. Entre-temps, les partis politiques proches de la majorité continuent d'arguer que la journée de ce 16 février est ouverte et invitent les Kinois à vaquer librement à leurs occupations.

Autre développement, c'est l'entrée en lice d'Étienne Tshisekedi qui appelle les Congolais à observer le mot d'ordre de ville-morte. « J'apporte mon soutien à toutes les manifestations pour faire pression sur le gouvernement actuel et particulièrement à la ville-morte prévue pour ce mardi 16 février 2016 », écrivait le leader de l'UDPS dans une correspondance datée du 15 février. Il contredit, de ce fait, son secrétaire général Bruno Mavungu et son adjoint qui, quelques jours auparavant, s'étaient désolidarisés de cette activité politique de l'opposition. Ces deux cadres de l'UDPS avaient affirmé dans les médias que leur parti n'était pas concerné par cette initiative de la Dynamique de l'opposition du G7 et du Front Citoyen 2016.

Alain Diasso

DISPARITION

Le président national de la Croix-Rouge RDC s'en est allé

La Croix-Rouge la RDC vient de perdre, depuis le 12 février, son président national en la personne de Dominique Lutula Kitoko.

Le président national de la Croix-Rouge de la RDC est décédé à la suite d'une courte maladie aux envi-



Dominique Lutula

rons de 5 heures du matin à la Clinique Ngaliema. Le comité de direction de la Croix-Rouge de la RDC, qui présente ses condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu, à l'ensemble de volon-

naires de la Croix-Rouge de la RDC et à tout le personnel des sièges tant nationaux que provinciaux, fait savoir que le programme officiel des obsèques sera communiqué ultérieurement. Dominique Lutula Kitoko, qui avait conduit de mains de maître la famille de la Croix-Rouge de la RDC, eut une expérience de près de vingt-cinq ans dans cette institution ainsi que dans le Comité international de la Croix-Rouge. Notons qu'après un mandat de six ans à la présidence de la Croix-Rouge de la RDC (CRRDC), Dominique Lutula Kitoko a été reconduit dans son fauteuil de président national à la suite d'une assemblée générale électorale qui s'était tenue du 6 au 8 mars 2013 en présence des représentants de la Fédération internationale de la Croix-Rouge ainsi que celui du ministre de la Santé publique. En succédant à lui-même, l'élu de la CRRDC avait ainsi brigué un second mandat de cinq ans à la tête de cette structure humanitaire. Il a été choisi par tous les délégués et volontaires pour présider aux destinées de la CRRDC.

Il a été secondé par Grégoire Mateso, vice-président chargé des questions externes et Liliane Salumu chargé des questions internes. François Ngoy a été élu à la trésorerie générale avec comme adjoint Pierre Mazaza. Booto et Nyimi ont été élus respectivement conseiller chargé de développement des ressources et conseiller chargé des relations et diplomatie humanitaire. Héritier Maconda a été promu conseiller en genre et jeunesse. La grande famille de la CRRDC est éplorée. Car ce digne fils du pays vient de quitter cette terre des hommes. Paix à son âme.

A.Nz.

SANTÉ

Un vaccin falsifié contre la fièvre jaune en circulation

Dans un communiqué de presse, l'OMS alerte la communauté sur la circulation du vaccin falsifié « AMARIL » contre la fièvre jaune en Asie du sud-est.

Ce vaccin qui immunise contre la fièvre jaune est un produit pré-qualifié par l'OMS, souligne ce communiqué qui fait savoir par ailleurs que « le vaccin contre la fièvre jaune est sur la liste OMS des médicaments essentiels ». Cependant, le 9 février, l'Institut Pasteur de Dakar, Sénégal, a informé l'OMS qu'ils avaient identifié une version falsifiée du « Vaccin AMARIL stabilisé » circulant au Bangladesh. Les vaccins et solvants AMARIL authentiques sont fabriqués par l'Institut Pasteur du Sénégal qui a identifié des erreurs sur l'emballage, une date d'expiration falsifiée ainsi que d'autres irrégularités après observation de photographies du produit falsifié comparé au produit authentique. La même source révèle que les analyses de laboratoires sont en attente. Ce vaccin falsifié porte des mentions : Nom du produit : Vaccin AMARIL stabilisé Numéro de lot: 2265, date de péremption: juin 2017. Fabricant: Institut Pas-

teur de Dakar. « Il est nécessaire d'obtenir tout vaccin ou produit médical de sources authentiques et fiables. L'authenticité et l'origine des vaccins devraient être soigneusement vérifiées auprès des fabricants avant toute utilisation. À ce stade, aucune notification d'effet indésirable grave liée à ce produit falsifié a été reçue », indique le communiqué tout en ajoutant que toute personne qui souffrirait d'effets indésirables à la suite d'une immunisation due à ce vaccin falsifié devra immédiatement consulter un professionnel de santé qualifié et notifier cet incident auprès du ministère de la Santé ou de l'Autorité nationale de régulation du médicament ou encore au Centre national de pharmacovigilance. À ceux qui détiendraient ce produit, il leur est demandé de ne pas l'utiliser. L'OMS recommande une vigilance accrue au sein des chaînes d'approvisionnement des pays potentiellement affectés par ces produits falsifiés. Cette vigilance doit inclure les hôpitaux, cliniques, pharmacies et tous points de vente de produits médicaux.

A.Nz.

ACP

De nouveaux partenariats pour l'autonomisation des femmes et des jeunes

L'engagement a été pris lors du symposium Sud-Sud et triangulaire sur le thème « Développement rural intégré : renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers l'emploi et l'entrepreneuriat ». L'évènement a été organisé à Bruxelles au siège des pays ACP du 11 au 12 février.



L'ambassadeur Roger-Julien Menga (au centre) entouré du SG des ACP, Patrick Ignatius Gomes et de la SG de l'OIF, Michaëlle Jean

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'ambassadeur du Congo-Brazzaville en Belgique, Roger-Julien Menga, également nouveau président du comité des ambassadeurs des pays ACP, en présence de Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et Laurent Thomas, sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Lors de cet évènement de deux jours, les représentants des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement se sont penchés sur les questions cruciales de l'emploi et de l'entrepreneuriat, en mettant un accent particulier sur le moyen de mobiliser les mécanismes de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour induire des changements dans les pays en développement du Groupe ACP et au-delà.

D'importantes avancées

Pour l'ambassadeur Menga, d'importantes avancées ont été réalisées depuis le premier symposium sur la coopération Sud-Sud et triangulaire qui s'est tenu en 2011 car, a-t-il fait savoir, ce mécanisme complémentaire à la coopération Nord-Sud fait désormais l'objet d'un intérêt et d'une attention accrues. « Alors que nous continuons d'être confrontés à la mutation constante du paysage économique mondial, caractérisé par l'émergence de nouvelles opportunités sur le marché mondial intégré, nous sommes souvent aussi interpellés par la dure réalité de la marginalisation persistante et du chômage que vivent les femmes et les jeunes, notamment en milieu rural, en dépit de leur importance démographique, et qui sont, de ce fait, dépourvus des moyens nécessaires pour jouer leur rôle légitime en tant qu'agents du changement pour un développement durable. D'où le choix du thème « Développement rural intégré : renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers l'emploi et l'entrepreneuriat », a déclaré le diplomate congolais. Pour ce dernier, le symposium a constitué un cadre important pour partager les expériences respectives en matière de développement et en tirer des enseignements sur la manière dont la coopération Sud-Sud et triangulaire peut renforcer les aptitudes des femmes et des jeunes en milieu rural à contribuer plus efficacement au bien-être économique et social de leurs communautés.

Des domaines-clés examinés

Les participants ont examiné un certain nombre de domaines-clés, notamment le développement des compétences, le ren-

forcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de l'accès à la technologie, à la propriété foncière et à des services aux entreprises efficaces. Le sous-directeur général de la FAO chargé de la coopération technique et de la gestion des programmes, M. Laurent Thomas, a fait savoir que son institution est pleinement satisfaite de son partenariat avec le Groupe ACP et souhaite vivement contribuer à la réalisation des objectifs du programme de développement pour l'horizon 2030, au titre duquel tous les pays membres se sont engagés à ne laisser personne pour compte. « Nul ne peut réussir en l'absence d'un partenariat. Ce dont nous avons besoin, c'est une action concrète pour soutenir les femmes et les jeunes qui sont trop souvent livrés à eux-mêmes. Grâce à la coopération Sud-Sud, chaque pays ACP peut apporter sa contribution et partager son expérience, de manière à accélérer un véritable changement en faveur des femmes et des jeunes », a-t-il affirmé.

Donner des moyens aux femmes

Pour sa part, la secrétaire générale de l'OIF a déclaré que donner les moyens aux femmes, c'est donner les moyens à la communauté, à la nation et à l'humanité tout entière. « Si nous voulons combattre la pauvreté, nous devons faire en sorte que les femmes aient le droit à la propriété foncière ainsi que l'accès à la technologie et aux compétences. Les femmes doivent être associées aux processus décisionnels », a-t-elle estimé. Katherine Ellis, directrice de la division de la jeunesse au secrétariat du Commonwealth, a déclaré que l'émancipation des jeunes constitue un domaine-clé de la coopération Sud-Sud. « Les jeunes sont dynamiques, prêts à collaborer et plus mondialisés que jamais. Nous devons les considérer non pas seulement comme des bénéficiaires mais aussi comme des acteurs majeurs du développement et du changement », a-t-elle fait savoir.

Les participants au symposium se sont accordés sur un plan d'action visant à faire en sorte que d'autres pays ACP tirent également parti des expériences et des meilleures pratiques partagées, afin d'atteindre leurs cibles au titre des objectifs de développement durable du programme de développement à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne deux objectifs essentiels, à savoir l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que la promotion du travail décent et de la croissance inclusive.

Patrick Ndongidi

ENJEUX POLITIQUES

L'opposant Martin Fayulu arrêté puis libéré

Le président de l'Assemblée nationale, pour sa part, tient au respect des principes constitutionnels dans la procédure de l'arrestation d'un député national.

Après près de quatre heures passées à la Détection militaire des activités anti-patrie (Démiap) où il a été détenu le 14 février, le député Martin Fayulu a finalement été libéré vers 21 heures. Le président du parti politique Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) a déclaré, à la sortie de son lieu de détention, ignorer les raisons de son « enlèvement », selon ses propres termes. Retraçant les circonstances de son arrestation sur une chaîne de la place, ce leader de l'opposition a laissé entendre que cinq militaires armés et trois civils avaient fait irruption en début d'après-midi au siège de son parti où se trouve son bureau et l'ont contraint à ouvrir sa voiture. « Ils ont vu des documents que nous distribuons aux Congolais pour leur dire que mardi 16 février, c'est journée ville morte sur toute l'étendue de la République. Et là, ils m'ont dit que je dois aller chez leur chef », explique l'opposant.

C'est sur ces entrefaites, ajoute-t-il, qu'il a été malmené, brutalisé et tabassé comme un vulgaire malfrat avant d'être jeté dans la jeep que conduisaient ses bureaux pour la Démiap. Entre-temps, toutes ses affaires personnelles ont été saisies et sa Mercedes ML de couleur bleue foncée réquisitionnée. Réagissant à cette arrestation sur son compte Twitter, le président de l'Assemblée nationale, Aubain Minaku, a indiqué avoir saisi le procureur général de la Ré-



Martin Fayulu

publique pour faire respecter les principes constitutionnels dans la procédure de l'arrestation d'un député national.

À en croire certains témoins, le député national Martin Fayulu avait été aperçu dans la journée au niveau de Kintambo/Magasin en train de distribuer des tracts appelant la population à observer ce 16 février une journée ville morte. Une manière particulière pour l'opposition de commémorer les martyrs de la démocratie tombés en 1992 sous les balles de l'armée du défunt Maréchal Mobutu alors qu'ils réclamaient la réouverture de la Conférence nationale souveraine. D'autres sources soutiennent que le député avait été interpellé et conduit devant un magistrat parce que c'est une question de flagrance. Ce nouvel épisode vient, comme qui dirait, exacerber le climat politique déjà tendu sur fond du rétrécissement de l'espace politique à la veille des scrutins attendus cette année.

Alain Diasso

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Lupopo domine Bandari du Kenya en préliminaire aller

Le club sang et or de Lubumbashi se rendra à Nairobi pour le match retour de préliminaire de la Coupe de la Confédération, avec une avance assez confortable de deux buts à zéro.



Le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi

Les Cheminots de Lubumbashi ont remporté, le 14 février, au stade Frédéric-KibassaMaliba de Lubumbashi, la première manche du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération, face à la formation kenyane de Bandari, par deux buts à zéro. Le premier but a été l'œuvre de Christian Mugalu, buteur maison du club sang et or

de l'ex-Katanga, à la 36e minute de jeu. Les joueurs de l'entraîneur Raoul Jean-Pierre Shungu ont ensuite loupé moult occasions d'aggraver le score en première période. Le deuxième but de Lupopo a été marqué à la 84e minute par Héritier Makambu.

Avec une avance de deux buts, les Cheminots se rendront à Nairobi pour le match retour prévu pour le 28 février, avec l'objectif de préserver cet acquis du match aller. Créé en 1985, la formation de Bandari du Kenya qui est à sa première participation à une compétition africaine interclubs de football pourrait renverser la vapeur devant son public.

La balle est donc dans le camp du coach Raoul Jean-Pierre Shungu, qui a fait partie du staff technique des Léopards locaux de la RDC, récents vainqueurs du Championnat d'Afrique des nations -CHAN- 2016 au Rwanda, afin de mettre en place une stratégie efficace permettant de ramener la qualification pour les seizièmes de finale de la C2 africaine.

Martin Engimo

KOUILOU

Signature de la convention d'aménagement et de transformation entre le gouvernement congolais et la société Afriwood-Industrie

Au siège de la préfecture de Loango au Kouilou, Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable représentant le gouvernement de la République, et Martial Fouty, président directeur général de la société Afriwood, ont paraphé cette convention le 15 février en présence des autorités préfectorales et de divers invités.



Signature de la convention par les deux parties

La lecture de la convention par le directeur général de l'Économie forestière, Jacques Ossissou, en vue de la mise en valeur de l'Unité forestière d'exploitation Nkola située dans la zone III Kouilou du secteur forestier sud dudit département stipule que cette signature s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur de l'UFE Nkola. Ainsi au terme de cette convention, la société Afriwood s'engage à élaborer un plan d'aménagement à partir de la première année sur la base d'un protocole d'accord qui sera signé avec la direction générale de l'Économie forestière. En matière d'industries de bois, la société Afriwood plantera une unité de sciage dans la zone concernée à partir de la troisième année qui comprendra des unités de deuxième

et troisième transformation, notamment une unité de séchage, une unité de menuiserie et celle déjà acquise installée au quartier Siafoumou à Pointe-Noire sera délocalisée pour Magne. L'électrification de la base-vie et du site industriel sera assurée par un groupe électrogène de 500KVA. La société Afriwood s'engage également à mettre en place une unité de surveillance et de lutte anti-braconnage (USLAB) et à contribuer à son fonctionnement, en vue d'assurer une gestion et une protection de la faune sauvage dans la concession forestière. Un protocole d'accord y relatif sera signé avec la Direction générale de l'Économie forestière. Cette société appuie-

ra aussi les populations environnantes à développer des activités agro-pastorales autour de la base-vie. L'unité forestière d'exploitation Nkola a une superficie totale d'environ 188.406 hectares, dont 139.816 hectares de superficie utile, l'ensemble des investissements prévisionnels se chiffre à 749.980.000 FCFA sur une période de cinq ans. La contribution au développement socio-économique départemental et à l'équipement de l'administration des Eaux et Forêts fait l'objet d'une concertation entre les autorités locales, l'administration forestière et la société Afriwood.

Dans l'allocution du PDG d'Afriwood, lue par le directeur général de cette société, Owen

Fouty, l'orateur remercie le gouvernement congolais, notamment le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable pour la confiance renouvelée par l'attribution de cette nouvelle concession. « Après le 24 août 2012, date de signature de la convention de transformation industrielle pour la mise en exploitation de l'UFE Doumanga dans le département du Kouilou et de l'UFE Cayo dans le département de Pointe-Noire, nous voici ce jour 15 février 2016 pour la signature de la convention d'aménagement et de transformation pour la mise en valeur de l'UFE Nkola, dans le département du Kouilou », a-t-il renchéri.

Pour sa part, le ministre Henri Djombo a expliqué que l'attribution de cette superficie forestière à un exploitant forestier national témoigne de la volonté du gouvernement de la République de promouvoir un secteur privé national de nouvelle génération, tourné vers une gestion moderne et durable des forêts, le respect de la législation et de la réglementation, la transformation plus poussée des bois et la conservation de la biodiversité.

« Je vous félicite pour la signature de la présente convention

qui lie votre société à l'État congolais et pour votre engagement à mettre en valeur l'UFE Nkola, dans le strict respect de la législation et de la réglementation forestières en vigueur en République du Congo. La société Afriwood saura tirer profit du processus APV/FLEGT qui vient d'être lancé avec l'appui financier de la Grande-Bretagne et qui prévoit un appui aux PME forestières, à travers la formation et la réalisation des plans d'aménagement simplifiés. Ceci veut dire que la société Afriwood devra faire preuve de gestion rigoureuse et assurer une transition rapide vers les bonnes pratiques forestières par la formation et le recyclage de son personnel », a-t-il signifié.

La société Afriwood est attributaire de l'UFE Nkola, après appel d'offres, conformément aux conclusions de la commission forestière du 8 janvier 2016. L'UFE Nkola était attribuée avant à la société Foralac après une mise en demeure pour non-exécution des dispositions légales et réglementaires, la convention d'aménagement et de transformation signée entre le gouvernement et cette société a été résiliée.

Faustin Akono

PUBLI-REPORTAGE

Les élus locaux de la majorité présidentielle de Pointe-Noire soutiennent la candidature du président Denis Sassou Nguesso

Le collectif des élus locaux de la majorité présidentielle de Pointe-Noire a fait le 12 février au Forum Mbongui, la déclaration de soutien à la candidature de Denis Sassou Nguesso pour le scrutin présidentiel du 20 mars 2016. Ce, en présence des parlementaires de la majorité présidentielle, des responsables des partis et associations de la majorité présidentielle, des conseillers départementaux et municipaux de la majorité présidentielle ainsi que des militants et sympathisants.

Le collectif des élus locaux de la majorité présidentielle a placé son dévolu en la personne du président de Denis Sassou Nguesso pour son exceptionnel parcours d'homme politique, d'homme d'Etat et pour sa forte notoriété internationale. Sans oublier son attachement constant au dialogue, aux valeurs de paix et de démocratie, au

soutien effectif qu'il apporte dans le renforcement des capacités de la modernisation des collectivités locales à travers la politique de municipalisation accélérée a dit Albert Saboga, conseiller départemental et municipal en lisant la déclaration « Nous, élus locaux de la majorité présidentielle du département de Pointe-Noire, réunis ce vendredi 12 février dans la salle du Forum Mbongui sous la présidence du distingué Roland Bouiti-Viaudo, président de la majorité présidentielle du département de Pointe-Noire, Soutenons l'appel à candidature de la majorité présidentielle du candidat Denis Sassou Nguesso à la magistrature suprême de notre pays, assurons au candidat Denis Sassou Nguesso de notre soutien effectif, exhortons les forces de paix et de progrès de notre



Les responsables de la majorité présidentielle

département et notre ville de se faire inscrire massivement sur les listes électorales afin de lui accorder leurs suffrages pour une victoire dès le 1er tour, le dimanche 20 mars 2016 ».

En remerciant les élus locaux pour la mobilisation, Roland Bouiti-Viaudo, président de la majorité Présidentielle à Pointe-Noire prenant acte de la déclaration de soutien à l'appel à candidature du Président Denis Sassou Nguesso a renchéri « Permettez moi de m'acquitter d'un devoir celui de remercier les élus locaux pour la grande mobilisation de cet après midi. Comment peut-il en être autrement. En effet, nous avons réuni dans cette salle autour des élus locaux, les représentants des partis politiques et associations de la grande famille de la majorité présidentielle de notre département. La déclaration de soutien à la candidature que nous venons de suivre est l'aboutissement et le témoignage de la fidélité des élus

locaux de Pointe-Noire à un grand homme d'Etat et d'expérience, j'ai cité le président Denis Sassou Nguesso. Cette fidélité doit être matérialisée par la mobilisation de nos énergies afin que nous puissions amener nos militants et sympathisants ainsi que tous les citoyens et citoyennes épris de paix et animés par de volonté d'un développement harmonieux et continu de notre beau pays à œuvrer pour une éclatante victoire de notre candidat Denis Sassou Nguesso, le 20 mars. Tous debout, en avant pour le soutien à la candidature du président Denis Sassou Nguesso. Je prends l'engagement de transmettre sans délai cette déclaration à la haute hiérarchie de la majorité présidentielle ».

La collecte de fonds pour soutenir les frais d'inscription et de campagne du candidat Denis Sassou Nguesso a mis fin à l'activité.



Les militants de la majorité présidentielle

ASSAINISSEMENT

Vers une solution pour le drainage des eaux pluviales

L'ouverture des offres relatives à l'étude de faisabilité du drainage des eaux pluviales à Pointe-Noire, a eu lieu le 11 février à Brazzaville. C'est un projet cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement congolais.

Le système de drainage d'eaux pluviales couvre seulement le centre-ville et une partie de l'arrondissement 2. Ce qui fait que le réseau de drainage existant soit aujourd'hui de l'ordre de 50 km.

Pour la ville de Pointe-Noire le drainage concerne les collecteurs naturels sur les rivières Tchikobo, Songolo, Tchinouka, et Eau claire. Six sociétés ont soumissionné à ces appels d'offres.

« La cérémonie des offres de ce jour est un pas très important pour le gouvernement dans la recherche des solutions pérennes à la dotation de la capitale économique d'infrastructures adéquates de drainage des eaux pluviales », a souligné Lucien Eyemba chef de département de gestion des marchés publics.

Le dernier schéma directeur d'aménagement urbain du poumon économique du Congo date de 1983. Ce qui fait que celui-ci connaisse actuellement une très forte pression foncière.

Signalons que l'Agence française de développement est fortement impliquée dans le secteur de l'assainissement et du drainage pluvial au Congo. Deux conventions de financement sont effectives dans ce secteur, à savoir : une première de 24 millions d'euros sur contrat de désendettement et de développement et une deuxième de 64 millions d'euros en prêt souverain.

« Ces deux conventions sont dédiées à la réalisation des travaux de drainage pluvial à Brazzaville uniquement avec une première phase réalisée sur le collecteur Mfoua-Madoukou. Cette étude va permettre à l'AFD de définir le contour d'un financement que l'on octroiera au cours de cette année pour un montant estimé à 100 mille euros dans le secteur du drainage pluvial à Pointe-Noire », a expliqué Lucien Eyemba.

Hermione Désirée Ngoma

«LE PARFUM DE LA SAINT-VALENTIN»

La première édition de la soirée culturelle a vécu

Dans le cadre de son projet NInie Party, l'animatrice culturelle Ninie a organisé, le 13 février, dans un hôtel de la place la première édition de la soirée culturelle «Le parfum de la Saint-Valentin» en présence de Fabien Victorien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de la capitale économique accompagné de divers jeunes artistes et des invités.



Photo de famille de quelques couples gagnants/Photo Adiac

Selon l'organisatrice, en plus de l'amour, cette soirée a pour principale objectif la promotion des artistes. Et la présente édition marque le début de plusieurs autres activités inscrites durant l'année 2016. Au cours de cette soirée, les artistes ont interprété des chansons de divers célébrités, notamment Hitoire d'amour d'Aimé Kanu, My heart will do no, Pour que tu m'aimes encore de Céline Dion, S'il y avait des mots de Lisha et autres.

En plus des artistes décorateurs et les dessinateurs qui ont exprimé leur talent au cours de cette rencontre, plusieurs jeux d'amour, notamment Méga Twister, Retrouve ton partenaire, Mon coéquipier en mode action ou vérité, T'inquiète, Je connais bien mon partenaire, Rencontre ton amour, Déclare ta flamme et autres ont caractérisé cette soirée.

S'exprimant pour la circonstance, le directeur départemental des Arts et des Lettres a apprécié l'organisatrice de cette cérémonie sur la promotion des jeunes artistes. Il a aussi souhaité que d'autres opérateurs culturels s'inspirent de cette soirée en vue de la promotion des jeunes talents. Interrogé au cours de la soirée, le couple Carlos a souligné que cette rencontre permet de réaffirmer une fois de plus son union, son attachement à son partenaire car l'amour est une chose qui s'entretient au quotidien. La fin de la soirée était marquée par la remise des prix à certaines personnes et aux couples qui ont joué aux jeux.

S.I.

PRÉSIDENTIELLE 2016

Dimitri Brice Bayendissa appelle les habitants de Mvougou à élire un homme d'expérience et de dialogue

L'appel a été lancé par le président fondateur de la Fondation Dimitri-Brice-Bayendissa à l'occasion de la sortie officielle de cette structure, le 13 février, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre à la présidence de la République chargé des Zones économiques spéciales, accompagnés des membres de ladite fondation, quelques autorités locales et des invités.



Dimitri Brice Bayendissa/Photo Adiac

« Les habitants du quartier Mvougou devraient faire confiance au gouvernement de la République et à son président conformément à plusieurs réalisations entreprises par ces derniers. Cela permettra aux habitants de ce quartier de voter à l'occasion de l'élection du 20 mars prochain en faveur d'un homme d'expérience susceptible de garantir la quiétude, la paix, le dialogue et dirigé la nouvelle république prometteuse pour

tous Congolais », a-t-il déclaré.

L'orateur a aussi expliqué que sa fondation est un outil humanitaire, apolitique, à but non lucratif, laïque, caritative et autonome en faveur des couches vulnérables, notamment des personnes de troisième âge, des démunis, des handicapés, des orphelins, des veufs et autres. « Cette fondation est le fruit d'une inspiration divine que je veux par-

tager avec les habitants du quartier Mvougou en particulier et ceux de Pointe-Noire en général. Sa sortie officielle correspond avec le lancement de plusieurs activités humanitaires prévues par cette structure. Ainsi, dans ce cadre, une clinique moderne sera créée dans les prochains jours en vue d'apporter des soins de qualité à l'ensemble de la population », a-t-il conclu.

En effet, cette fondation œuvre aussi pour la formation des jeunes, la promotion des activités génératrices de revenus, l'intégration socio-économique et culturelle, la gestion rationnelle de l'environnement et autres. Elle est située au n° 105, rue Loueme, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, et a pour devise : Unité-Solidarité-Paix. Elle a été créée le 18 mai 2015 à Toronto au Canada par un groupe des hommes dignes et de valeurs sûres, compétents, animés d'un même esprit, d'une même vision et conduits par une même inspiration que le géniteur de ce projet.

Séverin Ibara

PRÉLIMINAIRES COUPE DE LA CAF

V Club Mokanda compromet ses chances de qualification au second tour

Le club ponténégrin s'est incliné, 0-1, le 13 février au Complexe sportif de Pointe-Noire face à Akwa-United FC du Nigeria en match aller des préliminaires de la Coupe de la Confédération

V Club Mokanda n'a pas saisi l'opportunité de faire le résultat, le 13 février, à la maison malgré la présence du public qui a répondu à son appel à travers des chorales de tous les clubs de la place à l'instar de l'AS Cheminots.

En effet, déterminé à vaincre à domicile afin de conserver ses chances de qualification au second tour de la compétition avant le match retour prévu dans deux semaines au Nigeria, Alain Kayi et ses poulains abordaient la rencontre avec beaucoup de sérénité. Mais, faute de fébrilité et de maladresse des attaquants en finition, l'équipe n'a pas pu concrétiser les occasions créées avant le contre court d'Akwa-United du Nigeria à la 35e minute, but de Ekpai Moses Ubong. Après l'unique but marqué, les Nigériens ont conservé le ballon et le score avant la fin de la partie, question de préserver l'avantage acquise à l'extérieur.

Au retour des vestiaires, les Ponténégrins reprenaient la deuxième manche avec plus d'ardeur mais le manque de compétition pour certains cadres de cette équipe, qui ont tergiversé longtemps pour démarrer le championnat, a faussé les résultats sur le terrain alors que l'adversaire de V Club n'était pas aussi belliqueux. Nonobstant la domination totale de la partie par les Congo-



Le duel V Club/Akwa-United «DR»

lais, les V Clubiens étaient impuissants devant les buts d'Akwa. Mulodi Zuodou Edo et son remplaçant Mathias Ossangatsama ont surgi plus de deux fois chacun face au gardien d'Akwa mais ils n'ont pas inquiété celui-ci avec des tirs non cadrés ou très écrasés pour un score final de 1-0.

V Club est donc condamné à gagner le match retour sur le score de 2-0 pour prétendre poursuivre son aventure dans cette compétition. La tâche est difficile pour les V Clubiens d'aller gagner au Nigeria quand on sait que les équipes nigériennes ne sont pas facilement manipulables à domicile, surtout quand ils mènent. Toutefois, rien n'est encore perdu, il est encore permis de croire comme l'a souligné l'entraîneur, Alain Kayi : « Nous avons bien commencé le match mais on a manqué la vigilance à la fin de la première période. Mais nous avons vu le jeu de l'adversaire, nous allons continuer à travailler pour bien préparer le match

retour. On ne peut pas désespérer », a-t-il indiqué. Les carottes ne sont pas totalement cuites pour V Club, vu la prestation des deux équipes à Pointe-Noire.

Cependant, V Club Mokanda doit encore revoir sa ligne d'attaque, notamment la finition des actions. Et cela doit se faire pendant les matches du championnat national qui se joue actuellement. Une cohésion effective des joueurs aux entraînements et aux championnats permettra aux Ponténégrins de jouer la carte au Nigeria et de se hisser sans doute au second tour de la compétition. Diables Noirs a été aussi battu dans le cadre de la même compétition, le 14 février, par Africa sport de la Côte d'Ivoire au stade Alphonse-Massamba-Débat, 1-2 tandis qu'Étoile du Congo qui participe à la ligue des champions a fait un match nul de zéro but partout face au Manga sport du Gabon.

Charlem Léa Legnoki

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

Diablies noirs et V Club Mokanda mal embarqués

Les clubs congolais engagés dans cette campagne n'ont pas fait une entrée remarquable. Les Diablies noirs ont courbé l'échine 1-2 face à Africa sport de Côte d'Ivoire, le 14 février au stade Alphonse-Massamba-Débat.

V Club Mokanda a mal négocié son retour sur l'échiquier continental. Le club ponténégrin s'est incliné (0-1), le 13 février devant Akwa United au Complexe sportif de Pointe-Noire en match aller des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération. Seule Etoile du Congo a pu arracher un nul 0-0 à Libreville face à Manga sport en préliminaire de la Ligue africaine des champions.

Au regard de ces résultats, les matches retour s'annoncent très compliqués pour les représentants congolais ayant perdu à domicile. Avant de recevoir Africa sport d'Abidjan, Diablies noirs s'appuyait sur leur bilan flatteur au championnat national (7 victoires et un match nul, 11 buts marqués contre un seul encaissé) pour rassurer leurs supporters qu'ils étaient prêts à mettre un terme à la malédiction qui les poursuivait en compétitions africaines. Or, les bonnes prestations du championnat étaient un arbre qui cachait la forêt. La copie présentée contre Etoile du Congo en disait long si bien que le temps d'un match a suffi pour ramener Diablies noirs à la réalité.

Le rêve d'aller le plus loin possible est en train de se briser. Pour reprendre le contrôle des opérations, les vainqueurs de la Coupe du Congo doivent réaliser un hold-up à Abidjan en marquant au moins deux buts sans encaisser. Pour y arriver, il faut être efficace devant les buts tout en restant solide derrière. Au regard des occasions créées à la première manche, les Diablotins méritaient mieux. Une victoire n'étonnerait pas plus d'un.



Dogba Gnagbo, assis, après son ouverture du score à la 39^e minute

Malheureusement, ils ont changé leur destin sur des petits détails.

Diablies noirs-Africa sport lancé dès la 2^e minute.

Très à l'aise sur le côté droit, Daho Guillaume Nicaise faisait parler sa technique sur son premier ballon touché. Il élimine une bonne partie de la défense des Diablies noirs. Se présentant devant Mongondza le gardien Diablotin, il n'a pas réussi à bien piquer le cuir pour trouver le chemin des filets. Obligés de réagir, les locaux se créent leur première occasion à la 16^e minute. La transversale de Tsiba Moukassa est mal exploitée par

Bermajin Kangou. Oublié au second poteau par la défense d'Africa sport. Kangou n'a pas eu des réflexes d'un bon attaquant pour mieux exploiter l'offrande. Il se précipite à placer la tête alors qu'en reculant d'un pas, il pouvait la concrétiser. Son équipe n'était pas prête à lâcher prise. Au contraire, ils ont accentué la pression jusqu'à ce que le centre manqué de Guelord Diafouka touche l'équerre à la 21^e minute.

Africa sport est acculé mais les attaquants des Diablies noirs confondent vitesse et précipitation. Tsiba Moukassa fait parler sa pointe de vitesse à la 32^e minute. Depuis la moitié du ter-

rain, il passe en revue les défenseurs d'Africa sport atteignant en un temps record la surface de réparation. Le fait d'avoir mis du temps pour délivrer une passe en retrait à ses coé-

lée mais la frappe d'Amour Loussoukou touche à nouveau l'équerre à la 43^e minute. L'équation des Diablies noirs se complique davantage à la reprise. Sur un corner Dogba Gnagbo se démarque de la défense et coupe la trajectoire. Il signe ainsi un doublé à la 67^e minute. Franchel Ibara tentait de remettre son équipe en vie en réduisant le score à la 69^e minute sur un corner. Ce réalisme, les Diablies noirs ne le connaîtront plus jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Les déclarations

Norbert Saraka, le coach d'Africa sport : « C'est une grande satisfaction. Les joueurs sont à féliciter parce que nous sommes tombés sur une bonne équipe des Diablies noirs. Mais le football se gagne sur les petits détails. Nous avons eu la chance d'avoir positivement ces petits détails qui nous ont permis de mener au score. Dans ma préparation et ma stratégie, je voulais faire le maximum pour imposer le jeu à l'adversaire pour ne pas les laisser avoir l'emprise sur nous. A l'extérieur, il ne faut pas trop se découvrir. Il ne faut pas trop chercher à attaquer. Nous avons gagné un match mais il faut se concentrer pour gagner la deuxième manche. »

Jean Eloi Mankou, l'entraîneur des Diablies noirs : « Beaucoup de regrets parce que nous n'avons pas su prendre le match par le bon bout. L'équipe adverse nous a imposé un peu beaucoup plus physique auquel les jeunes n'ont pas su répondre. Je crois qu'Africa sport était supérieur sur tous les plans. A un moment donné, on a qu'à s'en prendre à nous-mêmes. »

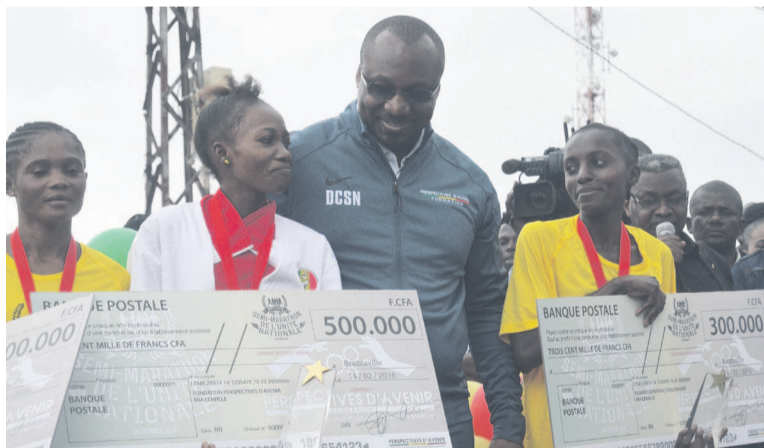
James Golden Eloué et Rominique Nerplat Makaya

SEMI-MARATHON DE L'UNITÉ NATIONALE

Okouéké et Mambéké, les plus rapides

Les deux athlètes ont terminé leur course sur la première marche du podium de cette compétition d'athlétisme organisée par la Fondation Perspectives d'Avenir le 14 février à Brazzaville, respectivement dans les versions homme et dame.

Près de 700 coureurs venus, entre autres, des lycées de la ville capitale, se sont mesurés dans ce semi-marathon de l'unité nationale dont le ministre d'Etat Isidore Mvouba a donné le coup d'envoi. Sur les résultats, la surprise est venue du côté des dames d'autant plus que Clème Mambéké a déjoué les pronostics. La présence de Jodelle Ossou, consécutivement quatre fois vainqueur du Semi-marathon international de Brazzaville, donnait Mambéké pour vaincue d'office. Sur le trajet, long de 21km100, la réalité a été toute autre puisque cette dernière a terminé en tête du peloton dans la version féminine dont elle a imposé sa vitesse. Jodelle Ossou s'est donc contentée de la deuxième place avec sa médaille d'argent tandis que Melvie Louzenguélé s'est consolée avec sa médaille de bronze. Chez les hommes, sans surprise,



Denis Christel Sassou Nguesso avec les athlètes ayant fait le podium chez les dames Maël Okouéké, un habitué de l'exercice, a remporté la médaille d'or. Rony Ampion et Ntala Matondo ont occupé respectivement la deuxième et la troisième place dans cette catégorie. « La course n'a pas été facile, c'est vrai mais l'essentiel pour moi était de terminer premier et c'est chose faite », a indiqué Maël Okouéké.

Les 10km... Tous les athlètes n'ont pas compété sur les 21 km100. Les lycéens inscrits dans les quotas de leurs établissements ont parcouru 10 km, chez les hommes comme chez les dames. Dans la première catégorie, Hugor Ngangué, du lycée Thomas Sankara, a pris le dessus sur les autres concu-

rents. Il était suivi de Mbeko (médaille d'argent) et de Mouvélé (médaille de bronze). Chez les dames, Ebondzo a dépassé en vitesse, Nguila Ngamassia (deuxième) et Rosia Ngalebaki (troisième). En dehors des médailles, chaque athlète, notamment ceux qui se sont fait une place sur le podium, est rentré chez lui avec un chèque à la hauteur de leur performance.

Ils ont dit... Sur ce semi-marathon de l'Unité nationale dont le comédien ivoirien Michel Gohou, le rappeur américain, Akon et l'ancien gardien de Lions indomptables, Joseph Antoine Bell étaient des témoins oculaires, nombre d'acteurs n'ont pas manqué à



Le ministre d'Etat Isidore Mvouba avec les athlètes ayant fait le podium chez les hommes Crédit Adiac

dire pour saluer l'initiative de la Fondation Perspectives d'Avenir. « Il est important de réunir les jeunes autour des activités saines comme celle-là encore que ce semi-marathon est dédiée à l'Unité nationale », a déclaré le ministre d'Etat Isidore Mvouba. Par ailleurs, Christel Denis Sassou Nguesso, président fondateur de Perspectives d'Avenir s'est dit satisfait du brassage des jeunes venus de tous les coins de Brazzaville non seulement pour compétir mais aussi faire connaissance, échanger à travers le sport qui, lui-même, est un vecteur d'union, l'unité des jeunes congolais étant au cœur

de la première édition de ce semi-marathon.

Les athlètes, quant à eux, ont souhaité que l'initiative soit pérenne. « (...) Nous souhaitons que la Fondation Perspectives d'Avenir puisse continuer à organiser ce genre de compétition qui nous servent de mise et nous permettent d'améliorer nos chronos », a déclaré le médaillé d'or Hugor Ngangué qui a également reconnu que ce genre de compétition peuvent aussi servir de détection de jeunes talents qui demain peuvent devenir des grands champions. L'expérience mérite donc d'être renouvelée.

Rominique Nerplat Makaya